Unité de Recherche

« Culture, Éthique, Religion Et Société »

2023

CERES

SOMMAIRE

→ Mot du Recteur 3
→ Culture, Ethique, Religion Et Société 4
→ Organigramme 6
→ Politique générale 7
→ CSUR, CCUR, AGUR, CER 10
→ Collège doctoral 12
→ Thématiques de recherche 14
→ Chaires et domaines d'excellence 16
→ Lieux et outils 20
→ Réseaux et partenariats 24
→ Presses universitaires de l'ICT 27
→ Revues scientifiques 28
→ Autres publications des Enseignants-Chercheurs de l'ICT 32
→ Règlement intérieur 33
→ Projets de recherche en cours 37
→ Charte des thèses 40
→ Registre des thèses 43
→ Membres titulaires de l'UR Céres 47
→ Contacts 48

CÉRES EN CHIFFRES

Statistiques au 1er septembre 2023

74 Enseignants-Chercheurs titulaires

70 Doctorants (philosophie, théologie et droit canonique)

5 Chercheurs contractuels

2 Personnels administratifs

66 Chercheurs associés

34 mille heures de recherche

1,4 M€ de budget

LE MOT DU RECTEUR

En puisant dans le meilleur des sciences humaines, sociales et religieuses, l'Unité de recherche Culture, Éthique, Religion Et Société – Céres – développe une expertise au service de la formation des étudiants de l'Institut Catholique de Toulouse (ICT), afin de leur donner les moyens d'une croissance intellectuelle, culturelle, sociale, morale et spirituelle. C'est ainsi qu'ils seront en mesure de prendre toute leur place dans la société en contribuant au bien commun et à la construction d'un monde plus ouvert, plus juste, plus habitable pour tous.

Plus encore, cette expertise de recherche s'exerce en faveur de notre contribution aux missions de service public de l'enseignement supérieur, en tant qu'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). Nous y contribuons notamment par une alliance originale entre sciences humaines et sciences religieuses, ainsi que par une capacité de dialogue entre défis culturels et sociaux contemporains et tradition chrétienne au service de la personne humaine.

Surtout, cette expertise s'exerce au service de la société dans son ensemble, par la recherche d'un humanisme contemporain pertinent dans une culture globalisée et en mutation. C'est alors la capacité d'interdisciplinarité, cultivée au sein des thématiques de recherche, des projets stratégiques de recherche et des chaires, qui soutient la pertinence de notre production scientifique.

La recherche est donc bien au cœur du projet de l'Institut Catholique de Toulouse. Elle soutient et nourrit la qualité de nos formations mais, plus profondément, elle structure notre communauté universitaire et oriente l'ensemble de notre mission.

Modeste par sa taille, l'Unité de recherche Céres est ambitieuse par son projet, ses réseaux et son programme. Elle est riche de ses réalisations, de ses publications et de l'engagement de ses membres. En ce sens, elle est à l'image de l'ICT dont elle fait la fierté : prenant appui sur un patrimoine unique, forte d'une tradition intellectuelle d'ouverture et solidement constituée de femmes et d'hommes aux engagements divers mais participant au même projet au service du Bien commun.

François Moog
Recteur de l'Institut Catholique de Toulouse

Culture, Éthique, Religion et Société

Une vigie au service de tous

Par la volonté de construire un établissement d'enseignement supérieur et de recherche reconnu et accrédité nationalement et internationalement, ouvert sur le monde et la société, l'unité de recherche Céres est née voici huit ans. 140 ans plus tôt, les évêques fondateurs de l'Institut Catholique de Toulouse fixaient comme mission à celui-ci de préparer à une vie professionnelle ou d'engagement ecclésial les jeunes qui lui étaient confiés afin qu'ils contribuent à la construction d'une société plus juste, plus mature, imprégnée par de profondes convictions humaines et spirituelles. Dans sa réflexion sur l'éducation intégrale, le philosophe Jacques Maritain affirmait ainsi que l'intérêt que porte un enseignant ne se cantonne pas à ce qu'il transmet, mais porte sur l'acte même de transmettre, dans un acte gratuit et beau d'échange et de transformation, dirigé vers celui que l'on enseigne, considéré dans toutes les dimensions de sa personne, sans oublier les attentes des communautés d'appartenance et le sens d'un projet d'avenir commun.
Céres participe pleinement à cette mission éducative fondatrice. Dans le meilleur des sciences humaines, sociales et religieuses, elle puise ce qu'il faut pour la nourrir et surtout la rendre concrète au service des jeunes qui doivent être éduqués à la liberté par la connaissance et l'apprentissage au sein d'une communauté qui rassemble à l'ICT plus de 4500 étudiants et enseignants.

Une unité créative et collaborative

Son organisation interne en thématiques de recherche favorise les rencontres et les échanges et contribue à faire émerger des projets de recherche avec un fort caractère transdisciplinaire. Ces thématiques ne sont pas des entités fermées ou autonomes mais des lieux fédérateurs, dans un cadre lui-même pluridisciplinaire. Nous honorons ainsi l'un des critères fondamentaux fixés par la constitution apostolique *Veritatis Gaudium* sur les Universités et les Facultés ecclésiastiques, promulguée an 2017 par la Congrégation du Saint-Siège pour l'Éducation catholique : mettre en œuvre « le principe vital et intellectuel de l'unité du savoir dans la distinction et dans le respect de ses multiples expressions, corrélées et convergentes » (4c).
Au sein de ces thématiques, les axes ne sont pas non plus des sous-groupes, mais des points de vigilance et des expertises, des orientations pérennes qui doivent être suivies et honorées au service des formations et des étudiants. Plus que jamais les projets en cours ou à venir se vivent dans un esprit de partage et d'interpellation réciproque des savoirs et des disciplines, au service d'une unité polyphonique. Cette structure complexe au premier regard, avec ses acronymes généraux, n'a qu'un but : permettre aux Enseignants-Chercheurs de se rencontrer à partir d'une base commune élargie au-delà de leurs disciplines propres de manière à construire les conditions d'un dialogue effectif, les inciter à travailler plus étroitement encore avec les doctorants, les jeunes chercheurs et les collègues d'autres établissements d'enseignement et de recherche, les aider non seulement à produire de nouvelles connaissances, mais encore à les valoriser et à diffuser une culture scientifique au-dedans et hors-les-murs. Les questions épistémologiques et méthodologiques constituent un grand défi pour des Enseignants-Chercheurs engagés dans des disciplines possédant chacune son champ propre. Notre Institut catholique est le plus petit de France et nos moyens humains et financiers sont limités : aussi sommes-nous astreints à faire beaucoup et mieux avec peu. Le plaisir que des Enseignants-Chercheurs, qui hier ne se connaissaient pas ou seulement de loin, ont à se rencontrer peut heureusement enrichir les contenus et la qualité des enseignements, tout comme il peut contribuer à faire émerger de nouvelles formations ainsi qu'à former les étudiants à et par la recherche.
Les évaluations successives (établissement, formations, recherche) témoignent d'un effort accru et concret de l'établissement en faveur de la recherche : accroissement des temps de recherche, ouverture de postes, recrutement d'Enseignants-Chercheurs qualifiés, bourses de HDR, contrats de post-doctorats, augmentation des crédits alloués aux activités internes et externes, investissement significatifs dans la politique d'internationalisation et de valorisation, notamment les publications, dotation accrues en RH pour l'encadrement et l'administration de la recherche et politique de recherche de financement extérieur. Si l'établissement soutient sa recherche, il le fait d'abord en soutenant ses chercheurs. En 8 ans, l'investissement de l'ICT pour consolider et développer son activité de recherche a plus que doublé dans un effort qui se maintient malgré un contexte budgétaire toujours difficile.

L'expertise dans le domaine des sciences ecclésiastiques

Les disciplines ecclésiastiques sont présentes à l'ICT depuis l'origine et largement reconnues sur les plans national et international. L'école toulousaine bénéficie d'un rayonnement lié à un dynamisme ininterrompu depuis 1877. Théologie, philosophie et droit canonique constituent non seulement une spécificité et une richesse dans le panorama de notre espace Occitanie-Nouvelle Aquitaine, mais encore un socle sur lequel nous pouvons appuyer et faire dialoguer nos recherches en sciences humaines et sociales : droit civil, littérature, histoire, psychologie, sciences de l'éducation ou encore éthique appliquée.
L'un des piliers de ce socle commun est anthropologique, dans « une alliance entre toutes les composantes de la personne » dont découle « d'autres façons de comprendre l'économie, la politique, la croissance et le progrès » (Pape François, *Message pour le lancement du Pacte Éducatif Global*). Cet esprit conduit l'ouverture à des projets internationaux et incite à de nombreuses collaborations avec des chercheurs étrangers (comités de nos revues scientifiques, journées d'études et colloques, chaires internationales), ce qui répond à un autre critère de *Veritatis Gaudium* : « "faire réseau" entre les diverses institutions qui, partout dans le monde, cultivent et promeuvent les études ecclésiastiques, en activant avec détermination les synergies opportunes – y compris avec les institutions académiques des divers pays et avec celles qui s'inspirent des diverses traditions culturelles et religieuses ».
Notre réseau international s'appuie sur la FIUC et la FUCE, par une participation active à ses groupes sectoriels (psychologie, sciences sociales, éducation, santé, sciences religieuses).
Au sein de Céres, le collège doctoral coordonne la formation doctorale dispensée à l'ICT par les Facultés de Théologie, Philosophie et Droit Canonique. Il constitue un outil de collaboration et d'adossement des doctorants à l'UR. Relativement modeste, il doit encore se développer en conventionnant à terme avec une École doctorale et en prolongeant nos formations d'État les plus abouties par des formations doctorales (co-directions, co-tutelles, doubles diplômes...etc.).

Identité scientifique

L'anthropologie, les héritages intellectuels et spirituels de l'Europe sont prégnants dans une recherche fondamentale associée à une recherche appliquée aux méthodes spécifiques. La richesse de notre Institut est de l'ouvrir aux traditions du bassin méditerranéen : notre province académique offre une surface sur ce milieu aussi bien dans le nord de l'Afrique que sur son côté oriental d'où proviennent les traditions bibliques, du côté de la Grèce avec sa longue et noble tradition philosophique, sans oublier l'Italie et l'Espagne avec lesquels des équipes de Céres entretiennent de riches partenariats.
Nos chercheurs vont aux textes fondateurs, dans leurs versions originales, les abordant pour eux-mêmes et par eux-mêmes. Ils connaissent et travaillent les grandes traditions culturelles, avec une expertise dans le domaine religieux et spirituel. Ils partent aussi de l'homme concret, en situation, en aspiration, en observation. L'intérêt croissant pour l'enseignement et les pratiques éducatives est significatif à cet égard. L'identité de Céres réside aussi dans la rencontre de ces expériences humaines fondamentales : conserver et transmettre, recevoir et actualiser. Le mot « identité » traduit aussi une réalité en devenir qui se dessine à mesure que les projets communs se développent au gré de collaborations créatives. L'arrivée de jeunes chercheurs (contrats postdoc et recrutement de jeunes maîtres de conférences) montre qu'elle est attractive dans la métropole toulousaine. Cette identité n'est donc pas du seul ordre de l'autodéfinition ou de l'affirmation de soi, elle dépend aussi de la manière dont nous sommes perçus, à travers les connaissances nouvelles que nous produisons ou qui nous portent, tout comme le style avec lequel nous pratiquons cette recherche.

ORGANIGRAMME

Pro-Directeur : MCF Jean-Michel POIRIER
Déléguée administrative : Magali HURTREL
Délégué scientifique : MCF Christophe BALAGNA (CNU 21, 22)
Déléguée à l'éthique et à l'intégrité scientifique : MCF Nathalie TEISSEYRE (CNU 16)
Délégué à la valorisation numérique : MCF Gérard DASTUGUE
Déléguée aux financements extérieurs : MCF Laetitia CARRIO
Directeur du Collège doctoral : PR Philippe SOUAL (HDR, CNU 17)
Secrétariat : Christian GUALLAR

Direction de l'Unité de recherche

Direction du Collège doctoral de l'Unité de recherche (CDUR)

Comité de Coordination de l'Unité de recherche (CCUR)

Conseil Scientifique de l'Unité de recherche (CSUR)

Assemblée générale de l'Unité de recherche (AGUR)

Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université de Toulouse

TR1
Culture, Herméneutique et Transmission

Coordinateur scientifique : MCF Odile Hardy

Chaire Francophonies et Migrations

PR hon. B. Rey Mimoso-Ruiz (HDR, CNU 10)

TR2
Christianisme: héritages et présence

Coordinateur scientifique : N.

Chaire Philosophie du Christianisme
PR A. Bellantone (HDR, CNU17)

Chaire Saint Thomas d'Aquin
PR T.-D. Humbrecht (HDR, CNU 17)

TR3
Éthique, Humanité et Vulnérabilités

Coordinateur scientifique : MCF A. Evrard, sj

Chaire Jean Rodhain
Éthique et innovation sociale
PR ém. M-C. Monnoyer (HDR, CNU 6)

Chaire Vulnérabilités et mutations du Droit
MCF A. Evrard, sj ;
MCF B. Richard et MCF E. Serrurier

Chaire UNESCO
Ethique, science et société
MCF V. Grégoire-Delory (CNU 35-36)

TR4
Enseignement, Professionnalisation, et Innovation

Coordinateur scientifique : MCF C. Guillin

NH :
Nihil Obstat de la Congrégation pour l'Éducation Catholique (Vatican)
HDR :
Diplôme national d'habilitation à diriger les recherches
CNU :
Conseil National des Universités

POLITIQUE GÉNÉRALE

Une recherche au service de l'Université

La création de l'UR a marqué le désir de notre Institut de faire de la recherche le pivot d'une stratégie académique d'ensemble qui ne se contente pas d'offrir une formation postbac ou rassembler en un même lieu des disciplines variées, mais désigne la recherche comme axe stratégique de son activité et nerf de sa mission. En juin 2015, par le lancement d'une Équipe d'accueil ou d'un laboratoire unique, connue sous l'acronyme Céres (Culture, Ethique, Religion et Société), qui fusionnait les entités alors existantes (3 labos en 13 équipes), l'ICT a pu se positionner plus nettement dans le domaine scientifique des *Sciences de l'Homme et de la Société* (SHS) avec une masse critique d'effectifs et de moyens conformes aux standards nationaux et internationaux. Regroupés dans quatre thématiques de recherche (TR), nos Enseignants-Chercheurs collaborent aussi dans des chaires interdisciplinaires qui explorent des domaines spécifiques.

Si l'on compare l'état perspectif et prospectif mis au jour par la campagne d'évaluation de l'établissement de 2014-2015 avec celui mis au jour par la campagne d'évaluation de l'UR de 2017-2018, qui ressortent des rapports d'autoévaluation et d'évaluation de Céres, le mot « refondation » paraît le mieux qualifié pour décrire l'évolution de la recherche à l'ICT. La dernière évaluation de l'UR par les experts du HCERES a constitué un point de départ et le barycentre de nouveaux objectifs à atteindre. La convergence et la complémentarité demeurent à renforcer dans les années à venir tant il est vrai qu'elle ne se décrète pas mais se construit par la perception toujours plus vive de la part des Enseignants-Chercheurs de la richesse et du profit pour leur propre recherche des dialogues et collaborations qu'engagent la conduite de projets stratégiques ou la réalisation d'événements scientifiques.

Une convergence dans un déploiement

Le rapport HCERES de 2018 nous pousse à mieux resserrer la cohérence entre nos différents projets de recherche. Conséquemment, l'équipe des chercheurs s'est engagé *à préciser et à approfondir l'objet scientifique* en faisant converger l'ensemble de ses orientations et projets de recherche, tout en gardant les couleurs et spécificités propres à nos diverses disciplines. Le terme de « polyphonie » peut venir à l'esprit pour qualifier la vie, somme toute assez riche, de notre unité de recherche. Dans l'orchestre les pupitres sont divers, chacun est composé d'individualités qui en constituent la richesse de base. Les instrumentistes doivent s'harmoniser d'abord au sein du pupitre, puis des groupes d'instruments (cordes, bois, vents, percussions, etc.), enfin dans l'ensemble de l'orchestre. Quand il s'agit d'interpréter une même œuvre aux lignes musicales qui se répondent en harmonie, en contrepoint et bien souvent en décalage, l'écoute attentive des autres et le travail commun de cohésion sont nécessaires, mais non pas suffisants. Au-delà de ses composantes, c'est le sentiment de servir une œuvre qui tout à la fois les requiert et les dépasse qui constitue le moteur essentiel de la cohésion orchestrale. Dans le champ de la recherche universitaire, Céres ne pourrait-il pas être considéré à cette image : un ensemble de taille certes modeste, mais dont la richesse naît autant de la diversité de ses composantes que du sentiment commun de servir une œuvre commune, dont les pages 4 et 5 de cette brochure ont donné l'esprit ?

La TR1 « Culture, Herméneutique et Transmission » s'est mise au diapason en adoptant un projet triennal en synergie avec les travaux de la TR2 : « Voies du sacré et du divin » ; il se poursuit par un nouveau projet triennal, articulé au précédent, sur le triptyque « Bâtir, détruire, reconstruire ». La chaire « Francophonies et Migrations » lui est associée en une trace qui ouvre notre UR sur de riches collaborations autour de la Méditerranée notamment.

La TR2, regroupant des chercheurs en théologie, philosophie et droit canonique, a fourni un important travail et s'est donné un nom reflétant cet effort d'unification interne : « Christianisme : Héritages et Présence ». Elle s'est enrichie des Chaires « Saint-Thomas d'Aquin » et « Philosophie du Christianisme ». Ensemble, elles valorisent nos spécialités, assurent un véritable *continuum* dans le domaine de la formation en master et doctorat et construisent un pont entre foi et raison. Dans cette TR, on ne doit pas oublier l'apport propre lié au patrimoine de notre Université, qui possède un espace muséographique autour du rempart de l'époque romaine, une riche tradition autour de l'orgue et deux salles avec fresque ou peintures classées monument historique ou inscrites à l'inventaire supplémentaire. Ce patrimoine vivant est saisi par la recherche dans des événements scientifiques ainsi que dans le soutien à des productions artistiques.

La TR3 « Éthique, Humanité et Vulnérabilités » a su agir en véritable synergie avec les Chaires J. Rodhain en *éthique et innovation sociale* ainsi qu'avec la Chaire UNESCO en *Éthique, Science et Société* portée par l'Université de Toulouse, en suivant également le partenariat avec *Toulouse White Biotechnology*. En son sein est née la chaire « Vulnérabilités et mutations du droit » parfaitement articulée à la vocation même de notre Institut et la place centrale de la personne humaine dans toutes ses dimensions, dont aucune ne saurait être écartée.

Enfin, la TR4 « Enseignement, Professionnalisation et Innovation » a poursuivi la mise en œuvre de son dispositif reliant l'UR, les trois ISFEC du ressort académique (Toulouse, Montpellier, Bordeaux) et les acteurs de l'Enseignement Catholique (au niveau local et national) avec un projet aux orientations claires et conforme aux attentes du terrain et du champ de recherche de l'UR (anthropologie chrétienne, innovation pédagogique et interculturalité). Cela a permis d'y attirer déjà de nombreux chercheurs de l'ICT, et bien au-delà.

Le thème de l'éducation apparaît de plus en plus comme le fil rouge de l'ensemble des collaborations existantes au sein de l'UR sans pour autant abandonner – mais au contraire le creuser – le filon spécifique que trace la tradition chrétienne du savoir ouvert au dialogue avec les autres sagesses dans une « alliance des savoirs ». L'interdisciplinarité existe de fait dans l'ensemble des Thématiques et des Chaires. Davantage qu'une pluridisciplinarité organisant le croisement de multiples points de vue disciplinaires, elle est aujourd'hui une trans-disciplinarité : les approches croisées produisent une fermentation et produisent une nou-velle approche originale impossible sans elles.

Les équipes Céres se sont également attachées à produire un plan de recherche à 3-5 ans, avec le souci d'un adossement des formations. Si le HCERES a salué l'organisation et le fonctionnement de l'UR, s'il a validé sa stratégie d'un point de vue structurel et fonctionnel et reconnu qu'elle concourrait efficacement au soutien de la recherche, il a demandé que soit approfondie une vision pluriannuelle au sujet des contenus. Cette seconde réflexion de définition d'un contenu de recherche plus resserré a occupé une bonne partie des efforts dans les années qui ont suivi : chacun a été conduit à élaborer et à proposer en Comité de Coordination et en Conseil Scientifique de l'UR un plan de recherche sur au moins 3 ans, en montrant l'intégration effective à l'objet scientifique et aux champs d'expertises de l'ICT. Cette réflexion et ces efforts ont permis de dessiner de véritables convergences entre les projets à venir. Si le caractère propre de chaque thématique demeure, ces mêmes thématiques ont appris à travailler de plus en plus souvent ensemble, comme c'était déjà le cas des chaires au sein des thématiques. L'UR est aujourd'hui disposée pour entrer dans une logique d'appel à projet interne et externe permettant de concentrer encore ses énergies et de les insérer plus intensément dans sa politique de développement de nouvelles formations.

Le rayonnement académique

Céres travaille en partenariat d'abord à Toulouse. Plusieurs accords, projets et même formations adossées permettent aux Enseignants-Chercheurs de l'ICT de travailler avec d'autres institutions de l'enseignement supérieur : l'Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse 2 Jean Jaurès ou Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse Business School (TBS), le consortium *Toulouse White Biotechnology* (TWB). Céres participe aux travaux de l'ERE Occitanie (Espace de Réflexion Ethique Occitanie) et se trouve intégré au CER (comité d'éthique de la recherche) de l'Université de Toulouse, dont notre déléguée à l'éthique et à l'intégrité scientifique vient d'être élue vice-présidente.

Cérès travaille également sur certains projets de recherche avec les Instituts catholiques de Lyon et de Paris, en philosophie notamment.

Au-delà, l'ICT a signé une convention de partenariat avec un volet recherche assuré par Céres avec une institution importante de l'Islam : la *Rabita Mohammedia des Oulémas du Maroc*, plus précisément avec son département chargé du dialogue de l'Islam avec la culture et les autres religions. L'ICT devient ainsi un interlocuteur toulousain important du dialogue interreligieux et même le seul interlocuteur universitaire. Céres est également membre fondateur du consortium de recherche « Mediterranean Knowledge » basé à l'université de Salerne en Italie, seule université française parmi une vingtaine d'universités partenaires (http://www.mediterraneanknowledge.org).

La TR2 et la Chaire « Philosophie du Christianisme » ont noué des partenariats de haute qualité scientifique sur du long terme avec des universités étrangères : Université de Messina, Université Mediterranea de Reggio Calabria, Université « Vita Salute San Raffaele » de Milan, Université « Santa Croce » de Rome, Université de Macerata, Saint Patrick's Pontifical University de Maynooth et Dublin, Université San Damaso à Madrid, etc.

Sur le plan international, Céres bénéficie du réseau de recherche des 230 universités membres de la *Fédération internationale des Universités Catholiques* (FIUC) et de son centre de coordination de la recherche à travers sa participation à ses groupes sectoriels notamment en psychologie, en sciences de l'éducation, en sciences sociales et dans le domaine de la santé.

L'investissement salarial

En appui de cette politique de recentrement stratégique et de rayonnement de sa recherche, l'établissement a consenti des moyens accrus dans un cadre budgétaire pourtant contraint : on retiendra l'accroissement du support administratif (création d'un ETP cadre et +0,25 ETP assistant administratif), l'accroissement des temps de recherche (augmentation de l'activité de recherche des Enseignants-Chercheurs, création de postes d'Enseignants-Chercheurs et de postdoc), la valorisation des travaux de recherche des Enseignants-Chercheurs (incitation aux activités extérieures de valorisation et de diffusion, politique éditoriale, pôle recherche de la BU).

	2018-2019	2019-2020	2021-2022	2017-2018	Budget 2022-2023
Fonctionnement et administration	75	70	77	94	114
Temps de recherche (en masse salariale)	614	620	665	782	971
Publications	39	53	63	100	54
Bibliothèque	228	225	256	269	297
Total	956	968 (+1,2%)	1061 (+9,6%)	1245 (+17,3%)	1436 (+15,3%)

En termes d'heures de recherche, nous sommes passés de 21.806h en 2018-2019 à 34.016h en 2022-2023, soit une progression de 56% en 5 ans. Pendant ce même temps, le budget total a progressé de moitié (+480 K.euros).

Un pilotage collégial

Le directeur de l'UR Céres, qui préside également le Comité éditorial des Presses universitaires et veille sur la Bibliothèque universitaire et les archives de l'ICT, est assisté par un *Délégué scientifique*, un *Délégué administratif*, un *Délégué à l'éthique et à l'intégrité scientifique*, un *Délégué à la valorisation numérique*, un *Délégué aux financements extérieurs* et un *assistant administratif* (AES à mi-temps).

L'UR comprend trois instances de concertation et de décision : le Conseil Scientifique (CSUR), le Comité de Coordination (CCUR) et l'Assemblée Générale (AGUR).

Présidé par le Recteur, le CSUR se réunit au moins deux fois en séance plénière par année universitaire, afin de vérifier, orienter et définir la politique scientifique dans le cadre de la stratégie de l'établissement. Il se compose de 30 à 40 personnes réparties en membres de droit, membres élus (Enseignants-Chercheurs, doctorants) et personnalités extérieures reconnues pour leur expertise scientifique (Universités publiques, autres Ecoles ou Instituts de Recherche).
Réuni cinq à six fois par année universitaire, le CCUR assure l'administration ordinaire de l'UR. Instance de réflexion et de décision, il examine toutes les questions relatives à la gestion immédiate et à l'activité de l'UR. Il vise à prioriser les activités de recherche et les financements qui leur sont alloués. Il a enfin un rôle d'accompagnement des chercheurs dans leurs diverses activités scientifiques.

Une fois l'an dans sa forme ordinaire, l'AGUR rassemble tous les membres de l'UR pour un temps d'échanges, d'information et de consultation. C'est un temps privilégié de parole et de convivialité où se consolide l'identité de l'UR dans les esprits.

L'UR est également doté d'un *Collège doctoral*. Son Directeur (Enseignant-Chercheur HDR) et son Conseil (composé des Doyens des Facultés de Philosophie, Théologie et Droit Canonique et des Directeurs des cycles de doctorat de ces Facultés) coordonne la formation doctorale, son adossement à l'UR et sa valorisation externe.

L'Institut Catholique s'est également doté d'un département de publications dont la récente visite de l'AVEPRO (juin 2023), agence du Saint-Siège chargé d'évaluer et de promouvoir la qualité des Universités et Facultés ecclésiastiques, a salué l'importance et la richesse. Les *Presses Universitaires* se sont dotées d'un site internet propre, travaillant ainsi à mieux faire connaître et diffuser nos publications (https://www.puict.fr). Elles s'engagent également dans le processus de « science ouverte » imprimé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour un partage des savoirs et des publications.
Pour respecter le principe d'une organisation transparente, objective et partagée, l'UR dispose de moyens de communication interne (lettre d'information, brochure annuelle, magazine ICTLab qui met en lumière annuellement les points saillants de la recherche en cours, annuaire du Collège doctoral, règlement intérieur de l'UR, Processus qualité Rechercher PR4 avec l'ensemble des procédures, modes opératoires et formulaires). Chaque projet dispose d'un comité scientifique et d'un responsable chargé d'élaborer le projet scientifique, son plan et son budget prévisionnel.

Si les chercheurs continuent à travailler dans des directions qui les intéressent et les stimulent à titre personnel, dans le droit fil de leur propre recherche doctorale et dans leurs domaines propres d'expertise, ils sont appelés à intégrer leurs recherches dans une politique globale, elle-même articulée à la politique de formation de l'ICT. La qualité de l'adossement des formations à la recherche est un critère essentiel de validation des projets, tout comme l'utilité ou l'impact stratégique, international, économique et social de leurs travaux.

L'ICT intègre à présents 74 Enseignants-Chercheurs titulaires, 39 hommes et 35 femmes. Ce léger différentiel de parité tient à ce qu'il y a moins de femmes dans les disciplines ecclésiastiques (qui s'explique par la présence encore importante de prêtres), proportion inversée dans les autres disciplines. La féminisation des chercheurs de l'ICT remonte essentiellement à l'ouverture et au développement de formations non ecclésiastiques dès 2004-2005 dans le domaine des lettres et des sciences humaines. Les femmes ont joué, déjà par le passé, un rôle important : le service de la recherche, « ancêtre » de Céres, a été créé et structuré par une femme, c'est une autre femme qui a pris sa suite à la tête de la recherche jusqu'en juin 2014. Sur les 7 titulaires de la HDR nationale, 4 sont des femmes, sans parler de la présence notoire de femmes prometteuses en doctorat de théologie et en philosophie, et parfois déjà impliquées dans des activités d'enseignement à l'ICT.

Le lien entre recherche et formation

L'ICT veille à l'adossement de l'ensemble de son offre de formation à la recherche. Ses chercheurs sont d'abord des enseignants, leur recherche doit nettement servir à la qualité des formations comme formation par la recherche, initiation à la recherche et formation à la recherche. Les besoins sont clairement définis. Chaque formation bénéficie d'Enseignants-Chercheurs référents, au sein de l'UR, qui portent le soin de l'articulation entre les formations et les projets de recherche : organisation de séminaires avec des temps banalisés au sein des Facultés (ex : *Séminaire annuel Ethique et Droit* pour les étudiants en licence de la FLD), de journées d'études dédiées au public des étudiants de licence (ex : Voies du sacré et du divin en FLLSH), journées des jeunes chercheurs pour les étudiants en Master, corrélation entre le choix des sujets et les projets de recherche (Master MEEF, Master Psychologie de la santé, Master Métiers du Livre et de l'édition), accent mis sur la méthodologie de la recherche.

La création du Collège doctoral, regroupant doctorants, postdoctorants et professeurs habilités à diriger des thèses, constitue aujourd'hui l'embryon d'une future Ecole universitaire de recherche qui inclura également les Masters (sorte de *Graduate School* à la française) avec des sessions spécifiques de déontologie, de méthodologie, de formation spécifique aux outils de la recherche en bibliothèque universitaire, avec des séances de rencontres entre les doctorants pour présenter leurs travaux et leur avancement (les *Doctorales*), des journées scientifiques doctorales et postdoctorales (sur la base d'un appel à communication et d'une sélection par un comité scientifique), des contrats d'assistant doctorant ou postdoctorant qui permettent à un jeune chercheur d'œuvrer au sein d'une Faculté et de l'UR et de s'insérer professionnellement. Le Collège doctoral a des statuts et règlement, une charte, un conseil qui assure l'insertion des doctorants à l'UR. Il offre des débouchés éditoriaux à ses jeunes chercheurs : une revue (*Doctoral Abstracts*) publie un extrait de toute thèse soutenue à l'ICT et une collection publie les meilleurs thèses (*ICThèse*).

Le recrutement actuel se fait sur la base de la réputation ancienne de l'école toulousaine dans le domaine des sciences ecclésiastiques avec les Facultés de Philosophie, de Théologie et Droit Canonique, ainsi que sur des spécialités de recherche reconnues : études bibliques, études thomistes, philosophie française...etc.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNITÉ DE RECHERCHE (CSUR)

Le Conseil Scientifique de l'ICT est aussi le Conseil Scientifique de l'UR Céres, dans la mesure où l'ICT n'a qu'une seule UR. Ce Conseil est présidé par le Recteur. Il comprend des membres de droit, des membres élus par leurs pairs, et des membres nommés par le Recteur. Il se réunit en assemblée générale au moins deux fois au cours de l'année universitaire. Les membres du Conseil participent aux décisions qui déterminent la politique scientifique de l'ICT et de l'UR Céres soit avec voix consultative, soit avec voix délibérative, en conformité avec les Statuts de l'ICT.

Membres du Conseil Scientifique au 1er septembre 2023

De droit (30) :

Balagna Christophe
(Délégué scientifique de l'UR)

Bellantone Andrea
(Chaire Philosophie du Christianisme)

Billerey Bozena
(Vice-Recteur VU)

Callebat Bernard
(Cycle doctorat Droit can.)

Carrio Laetitia
(Déléguée aux financements extérieurs de l'UR)

Comte Cyprien
(Cycle doctorat Théologie)

Daguet François
(Doyen FDT)

Damourette Olivier
(dir. revue *Inter-Lignes*)

Dastugue Gérard
(Délégué à la valorisation numérique de l'UR)

Dazet-Brun Philippe
(Conservateur BU)

Evrard Albert
(Coord. scient. TR3, Chaire Vulnérabilités et mutations du Droit)

Grégoire-Delory Vincent
(Chaire Unesco)

Guillin Christelle
(Coord. scient. TR4)

Hardy Odile
(Coord. scient. TR1)

Humbrecht Thierry-Dominique
(Chaire Saint Thomas d'Aquin)

Hurtrel Magali
(Déléguée administrative de l'UR, Presses universitaires)

Lebrethon Claire
(Doyen FLP)

Madala Luisa
(dir. IERP et ISSR)

Monnoyer Marie-Christine
(Chaire J.Rodhain)

Moog François
(Recteur)

Perrier Emmanuel
(dir. ISTA)

Poirier Jean-Michel
(pro-Directeur de l'UR)

Rey Mimoso-Ruiz Bernadette
(Chaire Francophonies et Migrations)

Richard Blandine
(Doyen FLD, Chaire Vulnérabilités et mutations du Droit)

Richer Etienne
(Doyen FDC, dir. revue *BLE*)

Serrurier Enguerrand
(Chaire Vulnérabilités et mutations du Droit)

Soual Philippe
(dir. Collège doctoral, cycle doctorat Philosophie)

Teisseyre Nathalie
(Déléguée à l'éthique et à l'intégrité scientifique de l'UR)

Vilks-Battaia Sophie
(Doyen FLLSH)

N. (Coord. scient. TR2)

Elus (7) :

Likhacheva Lidia (TR1)

Margelidon Philippe-Marie (TR2)

Teisseyre Nathalie (TR3)

Damourette Olivier (TR4)

Bonhoure Jean-Paul
(doct. Droit can.)

Coomans Florence
(doct. Théo)

Grote Julien
(doct. Philo)

Personnalités extérieures (5) :

Couderc François
(UT3 Paul Sabatier)

Gonzalez Fernandez Luis
(UT2 Jean Jaurès)

Grandjean Hélène
(INSERM)

Mengès-le-Pape Christine
(UT1 Capitole)

Moschetta Jean-Marc
(ISAE-Supaero)

LE COMITÉ DE COORDINATION DE L'UNITÉ DE RECHERCHE (CCUR)

Il est présidé par le Directeur de l'UR et comprend les coordinateurs scientifiques des Thématiques de recherche, les délégués de l'UR (scientifique, administratif, à l'éthique et à l'intégrité scientifique, à la valorisation numérique, aux financements extérieurs), le Directeur du Collège doctoral. Il se réunit cinq à six fois au cours de l'année universitaire. Le Directeur peut inviter toute personne utile au traitement de l'ordre du jour. L'ordre du jour doit être diffusé à tous les membres du CCUR au moins une semaine à l'avance. Le Comité examine toutes les questions relatives à la gestion immédiate et à l'activité scientifique de l'UR et les demandes d'attributions de fonds (déplacements, colloques). Il vise à prioriser les activités de recherche et les financements leur étant alloués. Ses membres ont un rôle d'accompagnement des Enseignants-Chercheurs titulaires. Un compte-rendu des réunions est rédigé par l'assistant administratif de l'UR, qui fait office de notaire de séance, sous la responsabilité du Directeur. Ce compte-rendu est mis à disposition des membres permanents de l'UR, des Doyens et des Directeurs d'organismes concernés par la recherche.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNITÉ DE RECHERCHE (AGUR)

Au moins une fois au cours de l'année universitaire, présidée par le Recteur, elle rassemble tous les membres de l'UR. C'est un lieu d'échanges, d'écoute et d'information.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CER) DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

LABELLISÉ « INSTITUTIONAL REVIEW BOARD » (IRB) DEPUIS LE 27 NOVEMBRE 2018

Le Comité d'Éthique de la Recherche (CER) est une instance permettant de garantir l'éthique et l'intégrité scientifique des protocoles de recherche impliquant la personne humaine qu'il évalue. Il a aussi une mission de conseil.

Les objectifs du comité d'éthique de la recherche
L'objet de ce comité d'éthique consiste à disposer d'une instance qui soit en mesure de donner un avis éthique à la demande d'équipes scientifiques qui initient des projets de recherche sur la personne humaine. C'est également une instance de réflexion sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique.
Le CER de Toulouse a obtenu le statut d'« Institutional Review Board » (IRB), afin que :
- les protocoles de recherche visés soient éligibles aux appels à projets internationaux qui exigent un visa certifié IRB
- les résultats des recherches correspondantes soient publiables dans les revues scientifiques qui exigent également un visa certifié IRB.

Le CER ne se substitue pas aux structures ad hoc qui opèrent au niveau de composantes, de laboratoires ou d'établissements. La charte du CER pourra toutefois servir de référence commune à l'ensemble de ces structures.

Le Délégué à l'éthique et à l'intégrité scientifique de l'UR a pour fonction de travailler en coordination dans la réflexion éthique de la recherche et dans la mise en place des diverses procédures concernant l'intégrité scientifique au sein de l'ICT. D'autre part, c'est une personne ressource, qui permet aux chercheurs membres de Céres d'être aidés, s'ils le souhaitent, dans la mise en conformité de leur protocoles de recherche (rédaction des consentements éclairés et des notices d'information, déclarations de conformité au registre de la CNIL, demande d'un avis au CER ou au CPP).

Nathalie Teisseyre
(Déléguée à l'éthique et à l'intégrité scientifique de l'UR, Vice-Présidente du CER)

https://www.univ-toulouse.fr/recherche-dynamique/ethique-et-integrite-scientifique (consulté le 5 septembre 2023)

LE COLLÈGE DOCTORAL
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

Le Collège doctoral de l'Institut Catholique de Toulouse relie la formation doctorale aux Thématiques de recherche de Céres.

Organisation

Le Collège doctoral, sous la conduite de son Directeur nommé par le Recteur, sur proposition du Vice-recteur chargé de la Recherche, participe de manière active aux programmes et projets scientifiques de la recherche.

Le Conseil du Collège doctoral

Le Collège doctoral de l'Institut Catholique de Toulouse comprend un Conseil composé : du Directeur du Collège doctoral qui préside le Conseil, des Directeurs des cycles de doctorat de chacune des Facultés canoniques (Philosophie, Théologie, Droit canonique), des Doyens des Facultés concernées, d'un représentant des doctorants élu annuellement par ses pairs, d'un secrétaire. Les membres du Conseil du Collège doctoral jouissent de la voix consultative.

Membres du Conseil du Collège doctoral

MCF Claire LEBRETHON
Doyen de la Faculté de Philosophie

PR Bernard CALLEBAT
Directeur de cycle de doctorat,
Faculté de Droit Canonique

MCF Cyprien COMTE
Directeur de cycle de doctorat,
Faculté de Théologie

PR François DAGUET
Doyen de la Faculté de Théologie

M. Christian GUALLAR
Secrétaire

PR Emmanuel PERRIER
Directeur de l'ISTA

PR Etienne RICHER
Doyen de la Faculté de Droit canonique

PR Philippe SOUAL
Directeur du Collège doctoral et du cycle de doctorat de la Faculté de Philosophie

Expert extérieur :
PR Philippe VALLIN
Université de Strasbourg

Missions du Collège doctoral

. Ce Conseil a pour mission d'assister et de conseiller le Directeur du Collège doctoral dans le cadre des préparations des activités scientifiques de la formation doctorale, de proposer des adaptations et des évolutions pédagogiques destinées à son développement et de favoriser la qualité des programmes scientifiques.
. Il détermine le sujet de la session doctorale annuelle commune aux trois cycles de doctorats et le nom de l'intervenant en respectant l'alternative entre chaque faculté canonique.
. Il détermine le nom de l'intervenant au *Dies Academicus*.

Domaine de compétence du Collège doctoral

. Le Collège doctoral de l'Institut Catholique de Toulouse a pour vocation de fédérer dans le cadre de l'Unité de Recherche Céres, des programmes d'investigations pluridisciplinaires dans le champ des sciences humaines et religieuses, fondés sur le dialogue entre foi chrétienne et raison. Cette vocation élargie lui permet de développer des synergies entres théologiens, philosophes et juristes qui peuvent avoir des rapports de recherche voisin et complémentaire avec des méthodologies différentes.
. L'appartenance de l'Institut Catholique de Toulouse à l'Union des Etablissements d'Enseignement Supérieur Catholique (UDESCA), à la Fédération des Universités Catholiques d'Europe (FUCE) et à la Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC), permettent d'approfondir les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Cette coopération confère au Collège doctoral de l'Institut Catholique de Toulouse une diffusion scientifique, y compris au niveau international. De nombreuses conventions avec des universités nationales et étrangères assurent, aujourd'hui, la mise en place de directions de thèses communes ou cotutelles.
. Le Collège doctoral de l'Institut Catholique de Toulouse a aussi pour objectif de nouer des relations et collaborations avec des partenaires culturels et socio-économiques afin de renforcer son ouverture sur l'environnement socio-économique national et international.

. En outre, le Collège doctoral publie régulièrement aux Presses universitaires de l'ICT, la revue *Doctoral abstracts* qui regroupe en un volume les extraits des thèses soutenues à l'Institut Catholique de Toulouse.

Projets et objectifs scientifiques

En lien avec l'Unité de Recherche Céres, les Thématiques de Recherche et les chaires qui la composent, le Collège doctoral poursuit le projet principal de préparation du doctorat. Dans ce but, il s'assigne les objectifs suivants :
- encourager une politique de choix des doctorats sur des critères objectifs avec des visées professionnelles
- assurer l'encadrement administratif des étudiants titulaires d'une Licence canonique en Théologie, en Philosophie, en Droit canonique, ou d'un diplôme équivalent
- proposer une formation nécessaire à l'acquisition d'une culture scientifique élargie
- mettre en place un encadrement scientifique personnalisé et cohérent
- structurer la formation doctorale autour d'enseignements sous forme de cours, de sessions, de séminaires attestant l'avancée des travaux des doctorants, de conférences doctorales thématiques interdisciplinaires et de colloques associant d'autres universités et lieux de formations doctorales
- apporter une ouverture européenne et internationale en vue de promouvoir la visibilité de la formation doctorale dans le cadre de l'UDESCA et des échanges internationaux.
- développer la mobilité étudiante des doctorants dans le cadre de l'UDESCA, de la FUCE, de la FIUC et des accords bilatéraux et internationaux avec d'autres établissements universitaires
- faciliter l'accès à la formation doctorale par la recherche d'allocations individuelles spécifiques attribuées par les services de l'Institut Catholique de Toulouse ainsi que par des organismes publics et privés de recherche
- définir un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle des doctorants et organiser un suivi de cette insertion.

Formation doctorale

. Le Collège doctoral de l'Institut Catholique de Toulouse présente trois séries de doctorats canoniques : Théologie, Philosophie, Droit canonique. Ces doctorats peuvent être préparés dans le cadre de directions communes ou de cotutelles élaborées suivant des conventions nationales et internationales.

. Les doctorats s'appuient sur une Charte des thèses tenant compte des règlements intérieurs propres à chaque faculté canonique.

. La formation doctorale comprend trois types de travaux visant à acquérir 180 crédits au terme des trois années de recherche avant la soutenance de thèse :
- une formation doctorale commune à tous les doctorants
- une formation doctorale particulière pour chacun des cycles de doctorats (théologie, philosophie et droit canonique)
- une formation de recherche intégrant d'abord une leçon d'habilitation, puis une participation à une équipe de recherche, et enfin la rédaction d'une thèse donnant lieu à une soutenance publique.

La formation doctorale commune s'articule autour de trois types de rencontres pour tous les doctorants appartenant au Collège doctoral : Rentrée académique, Séminaire de méthodologie, Colloques et Journées d'études.

Doctoral Abstracts :
revue numérique du Collège Doctoral.

https://www.puict.fr/abstracts

QUATRE THÉMATIQUES DE RECHERCHE

L'UR déploie sa recherche selon quatre Thématiques de Recherche (TR), et regroupe à la fois des enseignants-chercheurs permanents, des membres associés, enseignants-chercheurs d'autres Unités de Recherche et des allocataires de recherche.

Culture, Herméneutique et Transmission (TR1)

Coordinateur : Odile HARDY

À la rentrée 2018-2019, notre thématique de recherche a choisi « les voies du sacré et du divin » comme nouvel objet de réflexion commun. Ce travail a trouvé son couronnement dans l'organisation d'un colloque international sur ce thème abordé sous l'angle des frontières entre divin et sacré ; il s'est tenu en mars 2023 et fera prochainement l'objet d'une publication. Il se prolonge et se poursuit autour du triptyque « Bâtir, détruire, reconstruire » qu'on peut traiter à plusieurs niveaux : depuis les bâtiments à caractère sacré jusqu'à la manière dont nos sociétés gèrent leurs patrimoines matériels et immatériels, leurs systèmes de valeur, leurs organisations sociales et politiques, etc., en passant par la façon dont villes et villages se construisent et évoluent - sans oublier les figures de bâtisseurs. Les biblistes de la TR travaillent sur le même thème, dans leur domaine propre. En contrepoint, d'autres chantiers sont creusés par les Enseignants-Chercheurs regroupés dans notre thématique, sur « les quêtes spirituelles au XXIe siècle », le « Codex de Bèze », le séminaire international « Yirmeyahu » ou bien encore la Postmodernité étudiée dans le contexte plus particulier de l'Amérique centrale. Les compétences variées des Enseignants-Chercheurs de la TR, dont les membres appartiennent aussi bien à la Faculté libres des Lettres et Sciences humaines qu'à la Faculté de Théologie ou de l'IERP se croisent et se répondent ainsi autour d'un axe central dont le nom de la TR exprime l'objet scientifique. La place du religieux et du sacré s'inscrit particulièrement dans la spécificité de Céres et répond à l'identité profonde et historique de l'ICT, en l'ouvrant sur des dimensions contemporaines et prospectives.

Christianisme: héritages et présence (TR2)

Coordinateur : N.

La thématique de recherche « Christianisme : héritages et présence » est composée par des théologiens, des philosophes, des canonistes, d'historiens, ainsi que de spécialistes d'art contemporain. Elle propose des activités de recherche autour des structures chrétiennes de notre expérience religieuse, culturelle, morale et artistique, afin d'en dégager la profondeur historique et la fécondité pour le présent et l'avenir de l'humanité. Dans ce cadre, la TR2 a choisi comme centre privilégié de recherche la relation de l'homme avec la Transcendance, selon les différentes formes et figures qu'elle peut assumer, mais toujours à partir de la lumière apportée par l'enseignement de l'Eglise Catholique. Elle accueille aussi des jeunes chercheurs français et internationaux (espagnols, anglo-saxons, italiens) en tant que membres associés. Elle s'articule en projets, notamment autour de la pensée de Saint Thomas d'Aquin (PR P-M Margelidon), de la constitution religieuse de la pensée française d'orientation spiritualiste et phénoménologique (PR. A. Bellantone) ou autour de l'ecclésiologie post-conciliaire (PR. B. Gautier). Une riche activité d'organisation de journées d'études et de colloques sur des thèmes historiques et juridiques est menée depuis plusieurs années avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux (PR. B. Callebat). Un projet de recherche en anthropologie, axé sur des nouvelles traductions des textes de Saint Jean-Paul II a été formalisé au fil de l'année universitaire 2019-2020 (MCF A. Suramy). Les deux chaires d'enseignement et de recherche « Thomas d'Aquin » (PR. T-D. Humbrecht) et « Philosophie du Christianisme » (PR. A. Bellantone) travaillent en liaison stricte avec cette thématique, qui contribue, en tant que lieu de recherche, à la formation des doctorants des trois facultés ecclésiastiques.

Éthique, Humanité et Vulnérabilités (TR3)

Coordinateur : Albert EVRARD

Le fil conducteur orientant les différents projets de recherche de la TR3, et en particulier les projets PSR qui ont démarré au cours de l'année académique 2022-2023, est compris dans ce titre « Éthique, Humanité et Vulnérabilités ». Il porte en lui toutes les promesses et tous les signes de la nécessité d'un abord transversal et en profondeur des questions préoccupant les chercheurs relevant de la TR3.

Cela se présente, par exemple, dans le domaine de la psychologie clinique, du comportement humain orienté par la norme éthique ou juridique et notamment celui de la migration, de la situation des personnes âgées, et des questions liées à la santé (chaire Vulnérabilités et Mutations du Droit).

Ces aspects abordés pluridisciplinairement, s'offrent à la réflexion dans un environnement en changement constant et rapide. Ce dernier questionne le type d'action humaine et sa portée sur cet environnement et l'identité humaine jusque dans les aspects les plus fondamentaux de son existence qui sont à considérer au regard des avancées technologiques les plus récentes et les plus prégnantes dans nos modes d'agir et de penser. C'est ici que se trouve, à l'aune de l'apport chrétien spécifique à un Institut Catholique, un soubassement omniprésent relatif à des questions essentielles déjà exprimées par le Professeur Vera Walburg, dans la présentation de la TR3 en 2021 et qui gardent toute leur pertinence : « Ce thème [les technosciences] constituera un dénominateur commun s'avérant indissociable d'une réflexion sur ce que l'on pourrait appeler le devenir éthico-juridique de l'humanité, la question n'étant plus désormais « Qu'est-ce que l'homme ? », mais « Qu'allons-nous faire de l'homme ? »

Dans cette ligne, l'avenir montrera qu'il y a lieu de bien observer le sillon tracé jusqu'ici, de le creuser sous certains angles, de faire peser le soc dans d'autres directions et spécialement là où d'autres ne vont pas, de faire peser le joug qui nous réunit en des lieux qui nous stimulent et aident à parfaire ensemble la réflexion qui, individuellement, constitue ce qui nous motive et nous fait désirer écrire, publier, communiquer à leur sujet.

Rien d'autre, au fond, que ce que le Professeur Vera Walburg exprimait en 2021 déjà en des termes dont la justesse continue à raisonner dans un Institut Catholique ouvert sur le monde et les disciplines qu'il ne contient pas : « C'est précisément pour élargir et diversifier sa réflexion sur la nature, les limites et les transformations de l'être humain que la TR3 travaille de concert avec des scientifiques, juristes, théologiens, philosophes, économistes et psychologues ».

Enseignement, Professionnalisation, et Innovation (TR4)

Coordinatrice : Christelle GUILLIN

Notre recherche, à vocation pluri et interdisciplinaire, composée d'universitaires et de professionnels de l'enseignement catholique des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie poursuit un double objectif: apporter des propositions visant à l'optimisation des pratiques éducatives et pédagogiques d'une part, et améliorer notre propre offre de formation en apportant des remédiations à nos maquettes de Master MEEF et de licence sciences de l'éducation d'autre part. Il s'agit de considérer l'enseignement catholique primaire, secondaire et supérieur comme source et cible de nos investigations. Nous ambitionnons de rendre plus efficientes nos méthodes d'enseignement et de participer activement à la professionnalisation des (futurs) praticiens de l'enseignement catholique. Ainsi la thématique de recherche 4 (TR4) se focalise sur l'anthropologie chrétienne et les fondements d'une éducation intégrale, les lieux et processus d'innovation, le vivre ensemble et l'interculturalité. L'acte éducatif, en tant qu'objet scientifique principal de la TR4, s'articule autour de différents projets de recherche :

« Vision de l'Homme et acte éducatif » ; « Représentations sur l'éducation inclusive et pratiques pédagogiques associées (REIPPA) », « Dispositifs de différenciation pédagogique et système d'évaluation sans notes : représentations des acteurs de la communauté éducative » ; « Enseignement catholique: passer du vivre ensemble au vivre en frères : l'autorité éducative, l'interculturalité, les relations professionnelles, la prévention du décrochage scolaire » ; « Education à la relation » ; « Littérature de jeunesse et migrations » ; « Accompagnement, ingénierie et éthique de la transformation économique et sociale » ; « Suggestopédie » ; Environnements immersifs et enseignement de l'histoire-géographie » ; « ClassLab Bordeaux : accompagner au changement dans l'éducation au sein de l'Enseignement catholique » ; « La gouvernance de la transition éducative dans les organisations catholiques d'enseignement (GOCE) » (en partenariat avec la Chaire Jean Rodhain, ICT).

CHAIRES ET DOMAINES D'EXCELLENCE

Dans l'histoire de la culture et de la transmission des savoirs, la « chaire » est liée à l'université, et l'université, à la communauté autonome constituée par des enseignants et des étudiants, formant ainsi une unité d'espace et de temps. La chaire fut longtemps associée à l'excellence d'une discipline, à sa maîtrise et à l'autorité qui en délivre la part la plus aboutie, celle d'un professeur ayant acquis l'expérience et la science nécessaires à son objet de recherche, et pouvant ainsi en dispenser le fruit en toute indépendance, accueillant la nécessité des objections, des questions et d'un dialogue approfondi avec des pairs. Elle a, plus récemment, dans un contexte de massification, de rationalisation et d'évaluation de l'enseignement supérieur, pris de l'importance pour les universités auprès de leurs partenaires publics ou privés, régionaux, nationaux ou internationaux. Elle est aujourd'hui un instrument de promotion, de transmission et de rayonnement extérieur.

Dans le cadre de l'Unité de Recherche Céres, l'ICT s'est doté de telles structures, à la fois pour porter des partenariats, pour valoriser des projets d'excellences et ses spécificités en matière de recherche et d'enseignement et pour augmenter son impact socio-culturel dans les domaines qui sont les siens.

Au sein de Céres, les chaires ont pour but :

D'accompagner la recherche scientifique

dans des domaines d'excellence et qui mettent en valeur sa contribution spécifique

D'accueillir des financements publics ou privés

dans le cadre de partenariats ou de mécénats

La Chaire Francophonies et Migrations

La Chaire Francophonies et Migrations, créée en 2018, poursuit son développement et rassemble à ce jour 29 Enseignants-Chercheurs autour d'un projet triennal (2022-2025) qui a fait l'objet d'un PSR : Les Afriques, Mouvements, Vulnérabilités Et Créativité (LAMVEC), se situant dans la ligne de sa conception. S'y retrouvent des Enseignants-Chercheurs appartenant à l'UR Céres (TR1, TR3, TR4 et Droit) et à d'autres Instituts Catholiques (Angers, Paris, Lyon), et toujours, nombreux, en provenance du continent africain (Maroc, Algérie, Tunisie, Burundi, Gabon), d'Europe (France, Espagne, Belgique, Danemark, Suède) ainsi que du Moyen-Orient (Liban). Ce projet fait appel à des disciplines diverses concernées par les phénomènes migratoires (histoire, géographie), mais aussi sur le droit international et l'éthique, les données psychologiques entraînées par les déplacements de populations ou les événements politiques (guerres) et naturellement, la restitution entre réel et imaginaire qu'expriment la littérature et les arts.

L'année 2022-2023 a vu la teneur de deux colloques autour du projet LAMVEC, l'un en novembre à Beni Mellal (Maroc) autour de l'interculturel, l'autre en juin à Stockholm (Suède) plus orienté vers la transmission et la traduction. En lien avec la mémoire, une journée d'étude dédiée au Rwanda s'est déroulée le 24 mars 2023 au sein de l'ICT et verra sa publication en 2024, comme un hommage aux victimes du génocide.

En ce qui concerne l'année 2023-2024 deux manifestations d'importance sont programmées. Les 26 et 27 octobre 2023, un colloque international sur le thème « Imaginaires occidentaux et pensée africaine » réunira une vingtaine de chercheurs européens et africains en présence d'un plasticien de renommée, Clay Apenouvon, dont certaines œuvres seront exposées dans la même période à l'espace muséographique Georges Baccrabère. Cela confirme si besoin, l'intéressante et fructueuse collaboration entre le domaine artistique de l'ICT et les projets scientifiques de l'UR Cérés.

Plus loin dans l'année, les 11 et 12 juin 2024, l'université de Lleida (Espagne) organise à son tour un colloque international dont la thématique, « Reconfigurations identitaires : mémoire et construction nationale à l'époque de la mondialisation », nous renvoie à la complexité géopolitique et identitaire du monde contemporain.

Enfin, il convient de mentionner dans le cadre de la Chaire, la continuité du dialogue interreligieux entre l'ICT et la Rabita Mohammedia des Oulémas (Rabat) dont nous recevrons la délégation les 29 et 30 novembre 2023 avec le soutien du Consulat Général du Maroc. Cette rencontre propose une réflexion sur la transmission des traditions religieuses dans le contexte contemporain, particulièrement à l'égard de la jeune génération.

Comité scientifique

Titulaire de la Chaire : Bernadette Rey Mimoso-Ruiz (ICT, nomination rectorale)
P. Jean-Michel Poirier (ICT, membre de droit)
Carmen Boustani (Université de Beyrouth, Liban)
Mickaëlle Cedergren (Université de Stockholm, Suède)
Isaac David Cremades Cano (Université de Murcia, Espagne)
Charles-Edgard Mombo (Université de Libreville, Gabon)
Mounir Oussikoum (Université de Beni Mellal, Maroc)

Composition de la Chaire

Membre d'honneur : Sidi Ahmed Abbadi, Secrétaire Général de la Rabita Mohammedia des Oulémas

Membres

- Kahina Bouanane (Université d'Oran, CRASC, Algérie) maître de conférences en littérature française et francophone
- Carmen Boustani (Université de Beyrouth, Liban), professeur littérature et écrivain
- Rahal Boutrik (Université Mohammed V, Rabat, Maroc), anthropologue
- Lourdes Carriedo Lopez (Université Complutense Madrid, Espagne), professeur catedrática en littérature française et francophone
- Mickaëlle Cedergren (Université de Stockholm, Suède), maître de conférences habilitée, directrice des études de français au département des langues romanes et classiques
- Isaac David Cremades Cano (Université de Murcia, Espagne), professeur associé littérature francophone
- Olivier Damourette (ICT), maître de conférences en géographie
- Wilfried Dji (ICT), maître assistant droit international
- Rosalie Douyon, (UCly), maître de conférences en sciences de gestion
- Jean-Claude Etoundi (ICT), maître de conférences en psychologie
- Denis Faïck, (ICT), maître de conférences en philosophie
- Carmen Figuerola (Université de LLeida, Espagne), professeur catedrática en littérature française et francophone
- Landry Wilfrid Miampika, (Université de Alcalá de Henares, Espagne), professeur de littérature française et francophone
- Charles-Edgar Mombo (Université de Libreville, Gabon), maître de conférences littérature française et francophone
- Hassan Moustir (Université de Rabat, Maroc), professeur littérature française et francophone
- Eric Mutabazi, (UCO), maître de conférences, sciences de l'éducation
- Katrien Liévois (Université d'Anvers, Belgique), linguiste, traductrice
- Christine Mengès Le Pape, (Université Toulouse 1 Capitole) professeur de droit,
- Antonia Pagan Lopez (Université de Murcia, Espagne), professeur littérature française et francophone
- Mounir Oussikoum (Université Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc), professeur littérature française et francophone
- P. Jean-Michel Poirier (ICT), directeur de la recherche, exégète et membre de droit
- Bernadette Rey Mimoso-Ruiz (ICT), professeur émérite littératures générales et comparées, littératures francophones du sud
- Nadia Rodriguez Ortega, (Université Complutense, Madrid), professeur littérature française,
- Enguerrand Serrurier, (ICT) Maître de conférences, droit international
- Olivier Sécardin, (Tokyo, Japon), enseignant-chercheur
- Bernard Sindayihebura, (université de Bujumbara (Burundi) professeur géographie
- Bernard Urbani (Avignon) professeur émérite littératures générales et comparées
- Corine Valasik (ICP), professeur extraordinaire en sociologie
- Saadia Yahia Khabou, (Université de Sfax, Tunisie) maître de conférences littérature et langue françaises

La Chaire Philosophie du Christianisme

Rattachée à la Faculté de Philosophie et à l'Unité de Recherche Céres de l'Institut Catholique de Toulouse, la chaire organise des enseignements et des activités de recherche autour des interprétations philosophiques du christianisme. Ses activités relèvent du champ disciplinaire de la philosophie de la religion et elle se concentre sur des domaines précis : la question de l'expérience humaine et de la religion dans les philosophies de l'esprit d'expression française (de Biran à Lavelle) et dans la phénoménologie française. L'ensemble des activités de la chaire sont structurées dans un projet de recherche pluriannuel sur « La constitution religieuse de la pensée française ». La chaire organise un séminaire de recherche à distance, dont les activités sont ouvertes à tout public intéressé, en présence et à distance (un mercredi par mois).

Direction, comité scientifique, chercheurs rattachés
La chaire est dirigée par M. Andrea Bellantone
Le comité scientifique est composé de :
- M. Jean-Luc Marion - (Académie Française) ;
- Mme Catherine Pickstock - (Divinity School, Cambridge, Royaume-Uni)
- M. Miguel García-Baró - (Université « Comillas », Madrid, Espagne)
- Mme Carla Canullo - (Université de Macerata, Italie)
- M. Jean-Louis Vieillard-Baron - (Université de Poitiers)
- M. Philippe Soual - (Faculté de philosophie, ICT)
- M. Daniel Vigne - (Faculté de théologie, ICT)

- Chercheurs associés :
  Denise Vincenti (Université de Milano Bicocca) ;
  Victor Emma-Adamah (Cambridge) ;
  Aldo Bisceglia (ICT) ; Alice de Rochechouart (Paris)

La Chaire Thomas d'Aquin

La Chaire d'enseignement et de recherche « Thomas d'Aquin » est rattachée à la Faculté de Philosophie et à l'Unité de Recherche Céres de l'Institut Catholique de Toulouse. Elle a pour objectif de promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche, principalement philosophique, sur la pensée du docteur commun.

Méthodologie

La chaire promeut des recherches sur la pensée et les méthodes de Thomas d'Aquin ; ses sources et traditions interprétatives ; les figures qui illustrent son étude ; ses critiques et son actualité.

Ouverte à la confluence des approches, elle se veut à la fois **historique et doctrinale,** dans une attention aux protocoles d'investigation.
Chaire de recherche, elle suppose une initiation. Elle estime que l'érudition ne nuit pas à la recherche de la vérité mais au contraire lui prépare la voie. Le nom de cette chaire ne désigne donc pas un simple patronage mais un domaine d'études.

Elle propose différents types d'interventions : une chaire d'enseignement, avec journée d'études, professeurs invités et un séminaire de recherche. Une « spécialité » de licence et de doctorat canoniques. Des partenariats de colloques et autres manifestations.

Chercheurs doctorants et post-doctorants rattachés : un certificat de spécialité
Les doctorants qui auront suivi le parcours de formation de la chaire obtiendront, avec le diplôme de doctorat, une attestation de spécialité liée aux études thomistes. Cette certification intégrera le supplément au diplôme prévu par le processus de Bologne.

Direction, comité scientifique
Elle est dirigée par le P. Thierry-Dominique Humbrecht o.p. (ICT).
Le comité scientifique est composé de :
- P. Serge-Thomas Bonino (Angelicum, Rome) ;
- Olivier Boulnois
  (École Pratique des Hautes Études, Paris) ;
- P. François Daguet o.p.
  (Institut saint Thomas d'Aquin et Faculté de théologie, ICT) ;
- P. Philippe-Marie Margelidon o.p.
  (Revue thomiste et Faculté de théologie, ICT) ;
- M. Florian Michel
  (Paris I-Sorbonne) ;
- Mme Isabelle Moulin
  (Institut Catholique et Collège des Bernardins, Paris) ;
- M. François-Xavier Putallaz
  (Université de Fribourg, Suisse) ;
- Mme Laure Solignac
  (Institut Catholique, Paris).

La Chaire UNESCO

Pilotage de l'axe
« Biotechnologie environnement » :
MCF Vincent Grégoire-Delory

Le 13 juin 2019 a eu lieu le lancement officiel de la chaire Unesco « Éthique, Science et Société » dont l'ICT est partenaire académique avec l'Université de Toulouse. Le but de cette chaire est de promouvoir des collaborations interdisciplinaires entre universitaires de tous les continents dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'information, selon quatre axes principaux :
- Éthique des nouvelles technologies en santé et éthique de la recherche,
- Éthique du numérique et de la robotique,
- Biotechnologie et environnement,
- Éthique des techniques de l'information.

L'ICT a pris en charge le pilotage du troisième axe. Il s'agit, dans un premier temps, de constituer une équipe de recherche (2019-2020) qui définit les actions à mener. Y sont tout particulièrement abordées les questions du vivant en croisant les regards des sciences biologiques, de l'Intelligence Artificielle et des sciences humaines et sociales. Les Enseignants-Chercheurs de l'UR Céres sont les bienvenus pour participer à cette aventure et des collaborations externes s'engagent dans cette direction (TBS).

Présentation du projet et des partenaires
https://unesco.delegfrance.org/Chaire-UNESCO-Ethique-Science-et-Societe-3149
[consulté le 7 septembre 2023]

La Chaire Jean Rodhain

La chaire Jean Rodhain de l'ICT est financée par la fondation Rodhain comme les cinq autres chaires éponymes des universités catholiques françaises. Elle développe des projets de recherche dans le domaine de l'éthique sociale appuyant sa démarche sur les grands principes de l'enseignement social de l'Eglise. Lieu de réflexion et d'action sur les apports des innovations sociales dans la réduction des effets négatifs des vulnérabilités et des fragilités, la chaire toulousaine développe aussi une réflexion sur les problématiques de gouvernance dans les institutions à but social que sont par exemple les lieux de formation de l'enseignement catholique.

Mgr Jean Rodhain, fondateur du Secours Catholique (Caritas France), 1914-2008

L'année universitaire 2022-2023 nous a permis d'enrichir nos réflexions, en nous appuyant sur nos travaux précédents relatifs à la gouvernance des organisations à but social dans le cadre de deux recherches action qui se poursuivront tout au long de l'année 2024 :

- Gouvernance des institutions catholiques d'enseignement et transition éducative en partenariat avec la direction des enseignements catholiques de Gironde,
- Analyse des résultats du plan stratégique du secours catholique Ariège Garonne 2016-2025, à mi temps du parcours

À l'issue du Séminaire « Penser la vieillesse, panser la dépendance avec les innovations sociales », réalisé en décembre 2021, nous avons choisi d'approfondir notre analyse des lieux d'accueil du grand âge, grâce à une journée d'études « Accompagner la fin de vie : comment vivre et désirer jusqu'au bout » en partenariat avec l'université de Bordeaux à Périgueux et des institutions d'accueil des personnes âgées.

A la demande de la fondation Jean Rodhain, notre équipe a entrepris des analyses sur la situation des personnes détenues et les opportunités offertes par la justice restaurative. Ces travaux se poursuivront en 2024.

MEMBRES

Enseignants et chercheurs de l'ICT

- Aude Bernard-Rougeou de Boubée, Docteur en droit privé, MCF Faculté libre de droit (ICT), membre titulaire UR Céres
- Marie Paule Coulibaly, Sœur Marie Paule Espérance, Doctorat de sociologie, DES études du développement, consultante en responsabilité sociale des entreprises
- Gilles Danroc, frère dominicain, enseignant à l'IERP
- Georges Dhers, Docteur en sciences économiques, responsable de groupes de travail au sein du Pacte Civique, enseignant à l'université Toulouse Capitole
- Françoise Faugeras, Baccalauréat canonique (ICT), artiste peintre
- J.Marie Fehrenbach, Polytechnicien- Sup Aéro, licencié en théologie, certificat d'études bibliques avec langues anciennes
- Nathalie Geneste, Docteur en sciences économiques, MCF à l'Université de Bordeaux
- Yen Le Thi, Docteur en sciences de gestion, MCF à l'Icam, membre titulaire UR Céres
- Arnaud Le Van, Docteur en sciences de gestion, MCF Faculté des lettres de l'ICT, membre titulaire UR Céres
- Marie-Christine Monnoyer, Docteur en économie, Professeur des universités en sciences de gestion, titulaire de la chaire, enseignante Faculté libre de droit et Esqese, membre titulaire UR Céres
- J.Yves Perrouin, Docteur en droit, diplômé de l'IAE de Toulouse
- Tanguy-Marie Pouliquen, DEA de droit. DESS de finances locales, Docteur en Théologie, frère communauté des béatitudes, Professeur de théologie morale ICT, membre titulaire UR Céres.
- Luc Thomas Somme, frère dominicain, ingénieur (Centrale), DEA de philosophie, Docteur en Théologie, Recteur honoraire de l'ICT, Professeur de théologie morale à l'Université de Fribourg (Suisse), membre titulaire UR Céres

La Chaire Vulnérabilités et Mutations du Droit (V&MD)

Coordination scientifique : Albert Evrard sj, Blandine Richard, Enguerrand Serrurier

Présentation générale :

La vulnérabilité est un phénomène multidimensionnel suscitant de nombreuses entraves au développement humain intégral : on parle ainsi de vulnérabilités économique, sociale, institutionnelle, sanitaire, etc. Ces entraves peuvent en arriver à installer de véritables précarités individuelles ou collectives. Elles constituent un problème global dans des sociétés dites morcelées, des responsabilités dites partagées, alors que norme et justice s'y font de plus en plus présentes, complexes et peu accessibles. À travers les droits fondamentaux « situés » et à adapter à la situation des personnes, des réponses cherchent à être apportées à l'accumulation des vulnérabilités. Ainsi, tous les domaines du droit (privé, civil ou pénal, social, international, comparé, etc.) sont convoqués.

Projet de recherche :

Le but de la chaire, outre de participer à la compréhension des évolutions du droit, est de faire de l'aide aux plus faibles une caractéristique de la recherche juridique au sein de l'Institut catholique de Toulouse. Ainsi, outre un PSR (ICT) consacré à la collecte et l'analyse de décisions rendues par les cours et tribunaux dans les domaines de la migration, de l'urgence sanitaire et du droit des personnes âgées pour identifier des questions controversées et les prolonger dans un volume aux réflexions non juridiques, les recherches suivantes ont été entamées depuis sa création en octobre 2021 : 1) avec l'AIUTA (Toulouse) et la FIAPA (Paris), une recherche sur les droits fondamentaux des personnes âgées à partir de figures types et de parcours de journées ; 2) au Québec, pour un projet de recherche visant à renouveler le droit international du développement, au service des pays les plus pauvres ; 3) avec les autres facultés de droit et de droit canonique des universités catholiques, dans le cadre d'un projet pluriannuel de l'UDESCA. La chaire est également sollicitée par l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles pour (re) constituer une commission dédiée aux droits des personnes âgées.

Structure de la chaire :

Cette nouvelle chaire est constituée de trois sections spécialisées chacune sur des publics ciblés et circonscrits, permettant une recherche appliquée à des groupes humains précaires: - 1) migrations et réfugiés (protection et résilience des réfugiés) ; 2) maladies et éthique (éthique médicale et droits des patients) ; 3) personnes âgées.

Un comité scientifique est en cours de constitution.

LIEUX ET OUTILS

LE CENTRE DES ARCHIVES HISTORIQUES

Le Centre des Archives Historiques est riche de fonds divers : archives de Mgr Martimort, legs du Général de Castelnau, fonds Armand Viré, archives de l'ICT depuis sa création (anciens Recteurs, etc.). Certains restent encore à inventorier.

Direction provisoire : Jean-Michel Poirier

p20

L'ESPACE SENDERENS

Au sein de la Maison de la Recherche, l'Espace Senderens est un lieu d'accueil au croisement de la Recherche et des Relations Internationales. Les Enseignants-Chercheurs peuvent venir y organiser leurs projets (journées d'étude, colloques, etc.) auprès du secrétariat de l'UR. L'Espace Senderens est aussi un lieu de vente des Presses universitaires de l'ICT pour la communauté universitaire.

UNE MAISON DE LA RECHERCHE

L'inauguration de la « Maison de la Recherche » le 16 octobre 2009 s'inscrit dans le cadre du développement de la recherche à l'ICT. Cet événement couronne les efforts qui ont été réalisés, depuis plusieurs années, pour promouvoir une véritable politique de recherche en cohérence avec les objectifs et le potentiel des facultés et des organismes de l'Institut Catholique.
La « Maison de la Recherche » a été pensée pour être, avant tout, un lieu d'échanges au sein duquel les chercheurs de l'ICT et d'ailleurs puissent se retrouver, réfléchir, « asseoir » les formations proposées par l'ICT. L'objectif est aussi de leur offrir de meilleures conditions de travail et de leur donner l'opportunité de mieux se connaître pour, progressivement, nouer des partenariats avec des laboratoires publics ou européens, laissant entrevoir ainsi de belles perspectives en termes de synergies.
La « Maison de la Recherche » est un grand ensemble immobilier qui comprend, non seulement des salles de travail dédiées aux quatre thématiques de recherche de l'ICT, mais aussi 22 logements destinés à accueillir des doctorants, dont des doctorants étrangers.
La « Maison de la Recherche » est donc un site stratégique, qui s'inscrit au cœur de l'Institut Catholique de Toulouse. Située au 21, rue de la Fonderie, entre la Faculté de Théologie du 8, place du Parlement et l'ICT au 31, rue de la Fonderie, elle veut être un carrefour et honorer ses chercheurs qui, depuis le XIXème siècle, ont fait le renom de l'ICT.

LA CVTHÈQUE

Sous la responsabilité du Délégué scientifique de l'UR

Depuis l'automne 2016, l'Unité de Recherche « Culture, Éthique, Religions et Société » (Céres) de l'Institut Catholique de Toulouse dispose d'une CVthèque des Enseignants-Chercheurs titulaires permettant la consultation en ligne de leurs curriculums-vitae respectifs avec la présentation régulièrement mise à jour de leurs diverses publications. Accessible tant aux chercheurs qu'au plus large public par le site de l'Institut Catholique de Toulouse à la rubrique « recherche », cette CVthèque constitue un moyen précieux au service du rayonnement de Céres en facilitant tant *ad intra* qu'*ad extra* une meilleure visibilité de l'ensemble des activités scientifiques de l'Unité de Recherche et de ses membres.

https://www.ict-toulouse.fr/cv/

HAL archives-ouvertes.fr

Portail Hal Ict-recherche
https://hal.science/ICTRECHERCHE

Direction scientifique :
Jean-Michel Poirier
Délégation scientifique :
Christophe Balagna
Gestion :
Marie-Charlotte Tanguy
(bibliothèque universitaire)

Les sous-collections Céres :
TR1 : Divin, sacré : représentations
TR2 : Christianisme : histoire et présence
TR3 : Vulnérabilités
TR4 : Anthropologie, enseignement catholique, pratiques professionnelles, innovation
Chacune de ces sous-collections est dotée d'un comité de lecture et de validation dirigé par le coordinateur scientifique de la TR concernée.

UN FONDS PATRIMONIAL

Gravure sur bois issue d'un livre de prédication de 1519. BU - ICT

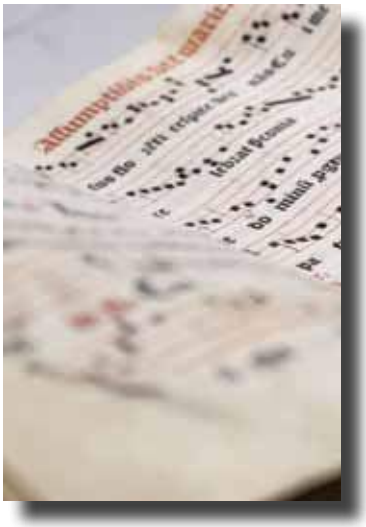

Partition imprimée tirée d'un livre liturgie de 1552. BU - ICT

Le fonds patrimonial de la bibliothèque évalué à 23 500 ouvrages, couvre les domaines religieux (Bibles, Droit canonique...), l'histoire, le droit, la littérature, etc., sur une période allant de 1489 à 1830. Entre autres ouvrages remarquables, il contient le « Livre des rois » (statuts de la compagnie de St Jérome, reliés avec les signatures des rois de France entre 1621 et 1769) et plusieurs incunables. Certains ouvrages ont été numérisés et sont consultables sur Internet à l'adresse suivante : https://tolosana.univ-toulouse.fr.

Des expositions temporaires de ces fonds sont organisées à la faveur de colloques qui se tiennent à l'Institut catholique.

Hieronyma, le patrimoine de la bibliothèque en images

Hieronyma est la photothèque du fonds patrimonial de la bibliothèque de l'Institut catholique de Toulouse. Son nom est inspiré de Saint Jérôme de Stridon (Hieronymus), saint patron des bibliothèques, et du « livre des rois », trésor de nos fonds.

Les documents du fonds patrimonial présentent souvent une iconographie remarquable (reliures, vignettes, planches, etc.). L'équipe de la bibliothèque réalise régulièrement des prises de vue de ces images pour les mettre ensuite en ligne sur Hieronyma en décrivant leur contenu à l'aide du thésaurus Garnier. Actuellement, plus de 2400 images sont accessibles ici : https://hieronyma.ict-toulouse.fr

Rayonnage d'une réserve ancienne. BU - ICT

UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE...

La bibliothèque Aimé-Georges-Martimort possède 100 000 ouvrages. Une partie de ceux-ci, notamment tous ceux en libre accès, a été signalée sur le catalogue informatique (http://catalogue.ict-toulouse.fr/).
Consulter ce catalogue informatique permet de savoir si le document (livre, revue, article, DVD, etc.) recherché est présent à la bibliothèque et s'il est emprunté ou non. Le catalogue va également donner sa localisation et ses modalités de consultation (sur place ou empruntable). Il est accessible depuis les ordinateurs de la bibliothèque ou sur n'importe quel poste à partir de la page de la bibliothèque du site Internet de l'ICT. En complément des ressources présentes dans les fonds de la BU, un catalogue permet de rechercher les ressources numériques proposées par la bibliothèque :
https://bibliotheque-martimort.ict-toulouse.fr/

...CONNECTÉE

Depuis quelques années, la bibliothèque s'est abonnée, via le consortium Couperin, à plusieurs ressources numériques. La plupart de ces bases sont accessibles à distance depuis le site Internet de la bibliothèque : https://bibliotheque-martimort.ict-toulouse.fr/, rubrique « Ressources numériques ».

ATLA Religion Database est une base de données spécialisée dans les sciences religieuses qui signale des articles de revues, des ouvrages collectifs ou des recensions d'ouvrages. Elle donne également accès à des articles en plein texte. Cette base est produite par l'American Theological Library Association (ATLA).

Cairn.info (ouvrages et articles) : l'abonnement de la bibliothèque comprend trois bouquets d'ouvrages (Religion-Philosophie, Histoire-Géographie et Lettres-Linguistique) qui représentent environ 8 000 livres numériques en langue française. À cela s'ajoutent tous les bouquets de revues disponibles sur Cairn.info.

Le Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques est une encyclopédie de référence pour l'histoire du christianisme. Il couvre les cinq continents et embrasse une vaste période chronologique allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Complémentaire à l'édition papier, la version en ligne du DHGE contient des mises à jour des notices déjà publiées. Le Dictionnaire est accessible depuis le réseau informatique de l'ICT.

Index Religiosus est une base bibliographique référençant les publications académiques sur la théologie, les sciences religieuses et l'histoire de l'Église. L'accès à Index Religiosus s'effectue par le réseau informatique de l'ICT depuis le catalogue de la bibliothèque.

Numérique Premium : cette plateforme donne accès à plusieurs bouquets de livres numériques en langue française autour des thématiques des sciences religieuses, de la philosophie, de l'Histoire et des lettres.

Le bouquet de livres numériques **ProQuest's Religion & Philosophy Ebook** regroupe plus de 18 000 livres numériques en sciences religieuses et philosophie, provenant notamment de presses universitaires anglo-saxonnes.

La base **Psychology and Behavioral Sciences Collection** (PBSC) propose l'accès plein texte à plus de 480 revues de psychologie, principalement en langue anglaise.

ScholarVox-Cyberlibris : le bouquet en sciences de l'ingénieur donne la possibilité de consulter en ligne des livres numériques sur les sciences (mathématiques, biologie, physique, histoire des sciences, environnement, etc.).

En parallèle, l'ICT, en tant qu'établissement de l'enseignement supérieur, a accès à des ressources numériques disponibles sous licence nationale acquises pour les programmes ISTEX et CollEx-Persée. Ces ressources de référence, acquises par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, peuvent être consultées sur la base ISTEX (https://www.istex.fr/la-base/rechercher/) à distance ou depuis le réseau informatique de l'ICT.

Services aux chercheurs

La bibliothèque universitaire propose un appui documentaire renforcé pour les chercheurs. En écrivant à l'adresse **services.chercheurs@ict-toulouse.fr**, les chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants, ont ainsi accès à différents services : salle de travail réservée, envoi de copies numériques d'articles, recherches documentaires, demandes d'ouvrages anticipées, numérisation d'ouvrages patrimoniaux, mise en avant des nouveautés des chercheurs de l'ICT, etc.

Bibl'ICT et réseaux sociaux

Afin de communiquer au mieux sur ses activités (nouvelles acquisitions, publications des enseignants de l'ICT, expositions, rencontres d'auteurs, ...), la bibliothèque envoie mensuellement une lettre numérique : Bibl'ICT.
La bibliothèque est également présente sur les réseaux sociaux :

https://www.facebook.com/BibliothequeICT/

https://www.instagram.com/bibliothequeict/

RÉSEAUX ET PARTENARIATS

Un ancrage local

Céres travaille avec les universités toulousaines, dans le cadre de son association avec Toulouse I Capitole (Journée d'étude annuelle en droit civil et canonique, partenariat de recherche en éthique militaire et dans le cadre du DU Analyse des conflits), dans le cadre de nombreuses collaborations avec Toulouse II Jean Jaurès (Colloques, Journées d'études, Recherche en linguistique Français Langue Etrangères), dans le cadre de conventions de stage et de recherche avec Toulouse III Paul Sabatier (Partenariat avec l'Oncopole de Toulouse, une chaire UNESCO en éthique, science et santé, INSERM). Céres bénéficie également de partenariats avec le consortium Toulouse White Biotechnology (TWB) dans le domaine de l'éthique des sciences, la Toulouse Business School (TBS) dans le domaine de l'éthique de la santé, et participe aux travaux de l'ERE-Occitanie (Espace de Réflexion Éthique Occitanie).

Un rayonnement national et international

Céres bénéficie du réseau de recherche de la Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC) et de son centre de coordination de la recherche à travers sa participation à ses groupes de recherche sectoriels notamment en psychologie, sciences de l'éducation et sciences sociales. Un réseau est en train de naître dans le domaine de l'anthropologie chrétienne (« Éthique et transhumanismes ») avec ses homologues de l'UDESCA. Céres a en outre de nombreux liens de recherche avec des universités françaises.

Céres est membre fondateur du consortium de recherche « Mediterranean Knowledge » basé à l'université de Salerne en Italie qui comprend de nombreuses universités partenaires. L'ICT est le seul partenaire français, le seul partenaire privé, le seul établissement catholique.
(http://www.mediterraneanknowledge.org/)

Céres, c'est aujourd'hui plus d'une quinzaine de coopérations effectives sur des projets de recherche spécifiques (colloques, séminaires, publications).

Programme Erasmus+

Dans le cadre de la nouvelle Charte du programme ERASMUS+ 2021-2027, l'ICT s'engage dans un processus d'internationalisation et de promotion du programme Erasmus+ à travers plusieurs actions du Service Relations Internationales :

- Entrer dans le processus de dématérialisation du Programme Erasmus + (Erasmus without Paper) : Erasmus+ digital ; Initiative Carte Étudiante européenne,etc.,
- Développer la mobilité étudiante, enseignante et du personnel avec des réunions, des entretiens individualisés,
- Accueillir, accompagner les étudiants entrants et sortants ERASMUS dans toutes leurs démarches,
- Soutenir les projets à l'international : rayonnement international au niveau des publications en matière de recherche ; analyse des partenariats internationaux dans le cadre de formations communes (double diplomation) ; accroissement des accords bilatéraux Erasmus +,
- Aider au renforcement de la politique linguistique aussi bien pour la mobilité entrante que sortante (ex: offre de cours de français pour les étudiants entrants Erasmus ; offre de cours de langue pour les étudiants sortants),
- Mise à jour des outils de communication (Guide de la mobilité étudiante, Guide de la mobilité enseignante, Guide de l'étudiant international),
- Améliorer l'intégration des étudiants internationaux. Le Service des Relations Internationales encourage à travers toutes ses actions ce Programme Erasmus+ qui permet une ouverture sur le monde, une meilleure connaissance de l'enseignement supérieur européen, des liens plus forts entre enseignants-chercheurs d'universités partenaires de l'ICT.

Des accords de coopération dans le monde entier

Outre les accords bilatéraux Erasmus+, l'ICT développe ses liens avec des universités en Chine, au Japon, aux Philippines, en Amérique Latine, aux USA, au Liban, etc. Ces accords concernent la mobilité étudiante, et la mobilité des enseignants-chercheurs, et ont aussi pour but d'encourager les projets de recherche, les cotutelles internationales de thèse, la création de doubles-diplômes.

Accords Erasmus +

PAYS	UNIVERSITÉS
Allemagne	Westfalische Wilhelms Universitat Munster
	Université Catholique Eichstätt-Ingolstadt
	Université Eberhard Karls de Tübingen
	Université de Würzburg
	Université de Tübingen
	Université Catholique des Sciences Appliquées Mainz
	Université de Fulda
Autriche	Katholische Privatuniversität Linz
	Université de Salzburg
Belgique	Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon
	Université Catholique de Louvain
	Haute Ecole de la Province de Liège
	Haute Ecole de Namur
	Université de Namur
	Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHA)
Chypre	University of Cyprus, Nicosia
Croatie	Université Catholique de Zagreb
	Université Publique de Zagreb
Espagne	Université de Jaén
	Université de Grenade
	Université St Jacques de Compostelle
	Université de Vigo
	Université Catholique de Valence
	Université Catholique de Navarre
	Université Pontificale de Salamanca
	Université Complutense de Madrid
	Université Pontificale de Comillas
	Université Abat Oliba Barcelone
	Université de Cordoba
	Université Jaume I
	Universidad Loyola Andalucia
	Université CEU San Pablo
	Universidad de Murcia
	Universidad eclesiastica San Damaso
	Universitat Ramon Llull
	Université des Baléares
Estonie	Université de Tartu
Hongrie	Université de Szeged
	Université Catholique Pazmany Péter
Irlande	Université de Limerick
	Mary Immaculate College
	St Mary's University College Belfast
	St Patrick College, Maynooth
	University College Dublin
Italie	Université Degli Studi di Salerno
	Université Degli Studi de Padova
	Scuola Superiore per Mediatori Linguistici CIELS
	Université Degli Studi di Milano
	Université Vita-Salute San Raffaele Facoltà di Filosofia
	Université de Perugia
	Université de Bari
	Université Degli Studi di Messina
	Université de Turin
	Université de Macerata
	Université Degli Studi Di Genova
	Université de Rome Tor Vergata
	Université de Chieti
	LUMSA- Libera Universita Maria Santissima Assunta
Lettonie	Riga Higher Institute of Religion Sciences
Lituanie	Université Klaipeda
	Lithuanian University of Educational Sciences
	Université de Vilnius
Macédoine	University of Stip
Malte	Université de Malte
Norvège	Ostfold University College
Pays-Bas	Amsterdam University of Applied Sciences
	Radboud University Nijmegen
	University of Groningen
Pologne	State Higher Vocational School in Nowy Sacz
	Université pontificale catholique de Lublin
	Université de Cracovie
	Université d'Opole
	Marie Curie Sklodowska University
	Jesuit University Ignatianum in Krakow
	Université de Gdansk
Portugal	Université Catholique de Lisbonne/Porto
République Tchèque	Université Charles de Prague
	Université Palackého v Olomouci
	University of South Bohemia in Ceske Budejovice
	Université Masaryk de Brno
Roumanie	Université Alexandru Ioan Cuza of Iasi
	Université Babes-Bolyai
	Université de l'Ouest-Timisora
	Ovidius University of Constanta
	University of Bucarest
Royaume Uni	Université Aberystwyth
Slovaquie	Université Catholique de Ruzomberok
	Komenskeho Bratislava University
Slovénie	Université de Ljubljana
Turquie	Université de Galatasaray
	Université Cumhuriyet

Accords de coopération

PAYS	UNIVERSITÉS
Afrique du Sud	St Augustine College
Allemagne	Université Catholique Eichstätt-Ingolstadt
Argentine	Université Catholique de La Plata
	Université Juan Augustin Maza
	Université de Mendoza
	Université Catholique de Salta
	Université Catholique de Cuyo
Brésil	Universidade de Pernambuco - Recife
	Pontificia Universidade Catolica de Campinas
	Pontificia Universidade Catolica do Rio de Janeiro
	Université Catholique de Pernambuco
	PUC Minas (Belo Horizonte)
	Pontificia Universidade Catolica de Sao Paulo
Canada	Université Saint-Anne
	Université Saint-Paul, Ottawa
Chine	Shanghai International Studies University - SISU
	Université Gongshang Zhejiang - Hangzhou
	Université Normale de Chine du Sud (Canton)
Colombie	Universidad del Rosario
	Universidad de las Manizales
Congo	Université Catholique du Congo
Corée	Daegu Catholic university
	Chung-Ang University
	The Catholic University of Korea
	Sookmyung Women's University
Croatie	Université Catholique de Zagreb
Emirats Arabes Unis	Ajman University
Espagne	Université de Navarre
	Université Catholique San Antonio de Murcia
	Université Jaume I Castillo
	Université de Jaén
Gabon	Université Omar Bongo de Libreville
Guatemala	Universidad Rafael Landivar
Haïti	Université Notre-Dame d'Haïti
Hongrie	Université Catholique Pazmany Péter
Inde	Pontifical Institute of philosophy and religion of Pune
Israël	Université de Tel Aviv
Italie	Université de Messina
	Université San Tommaso d'Aquino « ANGELICUM »
	Centro Internazionale di Studi e Ricerche « Saper Del Mediterraneo »
	Accademia di belle arti di Napoli
	Université de Salerno
Japon	Sophia University
	Nagoya University of Foreign studies
	Nanzan University
Liban	Université Saint-Esprit de Kaslik
	Université Saint-Joseph de Beyrouth
	Université de Balamand
	Université libanaise
	Université Sainte Famille
	Notre Dame University Louaize
Madagascar	Université Catholique de Madagascar
Maroc	Université Sultan Moulay Slimane
Pérou	Catholic University of Santo Toribio de Mogrovejo
	Pontificia Universidad Católica del Perú
Philippines	Université Ateneo Manila
	Université Santo Tomas
Pologne	Université Pawel Wlodkowic
	Pontifical University of John Paul II Cracovie
Portugal	Universidade Catolica Portuguesa
République Tchèque	University of South Bohemia
	Palacky University Olomouc
Roumanie	Université de l'Ouest Timisoara
	Université Ovidius Constanza
Royaume-Uni	Centre Aradin Charitable Trust-Cambridge
Suisse	Université de Fribourg
Taïwan	Fu Jen Catholic University
	Wenzao Ursuline University of languages
Ukraine	Ukrainian Catholic University -Lviv
USA	St John's University School of Law
	Catholic Universiy of America
	Dickinson College CIEE
	St Martin's University
Vietnam	Hanoi University of Home Affairs
	Institut Catholique du Vietnam

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

Les établissements supérieurs d'enseignement et de recherche doivent affronter la question de la diffusion de leur recherche, prendre acte du passage à la technologie numérique et considérer l'importance du lien entre la transmission et l'actualisation des outils pédagogiques.

Parallèlement à la création d'un portail de ressources documentaires qui associent ces deux aspects (archives ouvertes, enseignements, thèses, articles, auto-publication des enseignants-chercheurs, conscients du fait qu'il ne suffit pas de « mettre en ligne », mais qu'il faut veiller à l'impact scientifique (bibliométrie, indexation des données, évaluation par les agences internationales : Hcéres, AVEPRO, Shanghai...etc.), l'Institut Catholique de Toulouse a décidé de se doter d'un véritable label d'excellence au sein de son établissement.

Créées en 2013, les Presses universitaires de l'ICT ont vocation à publier des ouvrages à caractère universitaire et scientifique : des monographies, des actes de journées d'étude, de séminaires et de colloque, des ouvrages collectifs et des thèses de Doctorat dignes d'honorer la réputation d'excellence de l'ICT ainsi que sa tradition d'ouverture aux études à la fois ecclésiastiques et profanes, et ce dans tous les domaines investis par ses Enseignants-Chercheurs (les humanités, les sciences religieuses, les sciences sociales, les sciences juridiques, l'éthique des sciences).

Des accords-cadres ont été signés avec plusieurs maisons d'édition : Parole et Silence, Cerf Patrimoines et Hermann. Des collaborations ponctuelles avec d'autres éditeurs existent également. Les Presses universitaires de l'ICT font appel à des prestataires (graphistes, imprimeurs) lorsqu'elles publient sous leur marque uniquement.

Depuis février 2022, un site internet dédié (https://www.puict.fr) permet d'acquérir l'ensemble des ouvrages en ligne. Ceux-ci sont également disponibles pour la communauté universitaire à l'Espace Senderens, à l'Institut catholique de Toulouse. Les ouvrages se trouvent par ailleurs en librairie et sur les plateformes de vente en ligne.

Direction scientifique et comité éditorial :
Président : Directeur de l'UR
Comité éditorial : Directeurs de collections et Directeurs de revues scientifiques

Direction administrative et coordination éditoriale :
Magali HURTREL
Secrétariat :
Marie ARAB-BANCKAERT

REVUES SCIENTIFIQUES

p28

Bulletin de Littérature Ecclésiastique

au 1er septembre 2023

Directeur de la publication :
Etienne RICHER

Comité de lecture :
Christophe BALAGNA
Bernadette ESCAFFRE
Bruno GAUTIER
Claire LEURIDAN
Patrice SOLER
Daniel VIGNE
Grégory WOIMBÉE

Secrétariat :
Marie ARAB-BANCKAERT

Le *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* a été fondé il y a 120 ans, en 1899, par l'Institut Catholique de Toulouse. Il a vocation à publier, sous forme d'articles et de recensions d'ouvrages, des travaux universitaires portant sur la connaissance du christianisme, particulièrement du catholicisme, et, plus largement, de la culture catholique, dans les domaines théologiques, exégétiques, philosophiques, historiques et littéraires. Il publie non seulement des contributions de chercheurs de l'UR Céres mais aussi d'universitaires extérieurs apportant un éclairage qualifié et documenté sur des questions concernant les sciences religieuses et la théologie, aussi bien que la philosophie et les sciences humaines. Revue référencée (ATLA, GALLICA, Hcéres), diffusée dans les Universités et divers lieux de formation, le *BLE* propose des articles à caractère scientifique sur des questions de fond, mais fait droit également aux recherches relatives à l'histoire ancienne et récente de la région du grand Sud-Ouest.

Pour s'abonner ou faire une commande au numéro :
https://www.puict.fr/ble

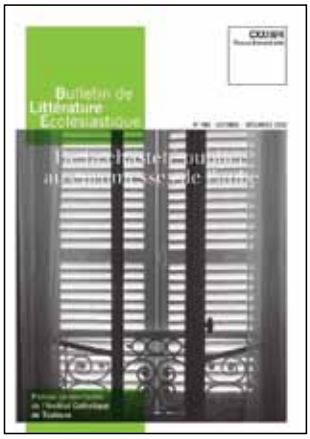

Inter-Lignes

Directeur de la publication :
Olivier DAMOURETTE
Comité scientifique :
Pierre BRUNEL
Christian DESPLAT
Encarna MEDINA ARJONA
Mounir OUSSIKOUM

Comité de lecture :
Christophe BALAGNA
Gérard DASTUGUE
Christelle GUILLIN
Eric HENDRYCKS
Bernadette REY MIMOSO-RUIZ
Marie-Christine SEGUIN

À l'occasion du passage de la revue au support numérique en 2020, sa ligne éditoriale a évolué pour en améliorer la lisibilité et la diffusion.

La ligne éditoriale d'*Inter-Lignes* s'inscrit dans des champs disciplinaires comme les sciences humaines et sociales, les arts, les lettres, la linguistique ou encore les études cinématographiques.

Inter-Lignes est étroitement associée à la **Faculté libre des lettres et sciences humaines** et à l'unité de recherche **Céres** à travers sa **thématique de recherche N°1, « Culture, Herméneutique et Transmission ».**

La revue privilégie donc les articles qui s'appuient sur des recherches scientifiques dont l'objectif est d'éclairer des sujets liés aux problématiques des SHS et connexes.

Inter-Lignes publie deux numéros par an. Ils sont thématiques (avec l'élection d'un dossier) et sont complétés par des varia et des recensions.
Si les articles de ces numéros thématiques sont coordonnés et articulés par le rédacteur, les varia sont gérés par le comité de rédaction et peuvent être insérés dans n'importe quel numéro.
Ces varia sont donc des initiatives individuelles de publication et sont bien sûr soumis aux mêmes règles que les articles thématiques. Ils doivent par ailleurs répondre à la ligne éditoriale générale de la revue qui privilégie les questions liées à l'actualité des SHS et être en harmonie avec la charte de l'ICT.
Les thèmes des numéros sont suggérés soit par le comité éditorial pluridisciplinaire, soit par des chercheurs de la FLLSH qui sont théoriquement des contributeurs assidus.

Fidèle à sa vocation première, la revue souhaite encourager la publication de textes de chercheurs de l'ICT puisqu'elle est adossée à la FLLSH. Elle se veut donc un espace d'échanges et un outil au service des chercheurs en sciences humaines.

Elle publie des articles essentiellement en langue française (les autres langues ne devant pas représenter plus de 25 % d'un numéro).

A compter du numéro de l'automne 2020 nous avons ajouté trois rubriques à la revue.

- **La première concerne les « actualités francophones »** et est animée par des collègues impliqués dans la chaire « Francophonies et migrations ».

  Il s'agit de diffuser les informations liées aux recherches en cours au sein de la chaire mais également des travaux ou initiatives francophones pouvant présenter un intérêt pour la communauté des enseignants chercheurs en SHS.

- **La seconde, consacrée au cinéma** est l'occasion de revenir sur des films marquants sortis durant les six mois précédents et pouvant être reliés aux thématiques de recherche de nos collègues. Elle paraîtra en alternance avec les actualités francophones.

- **Enfin, chaque numéro thématique présente une sitographie** recensant les meilleurs sites sur la question traitée.

Revue numérique

https://www.puict.fr/inter-lignes

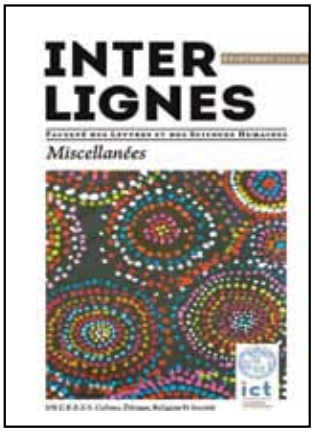

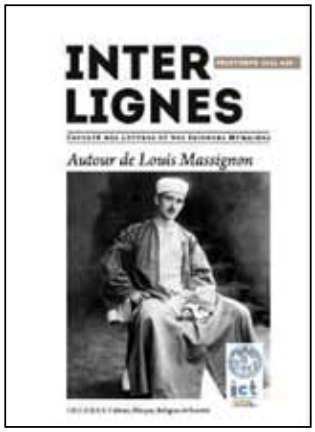

PUBLICATIONS 2022 ▸ 2023

Collection Cerf Patrimoines

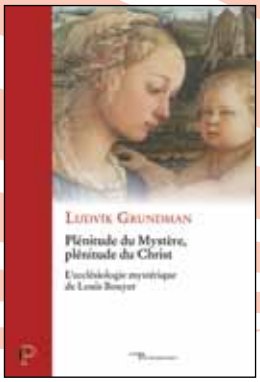

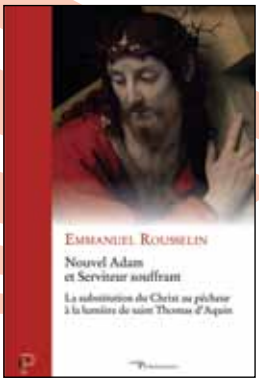

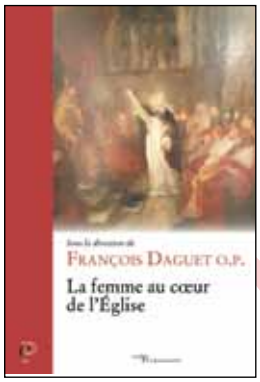

Collection Droit canonique

Collection Humanités

Collection Icthèse

Collection Théopraxis

Collection Histoire et Théologie

Comment se les procurer ?

. Sur le site des Presses : https://www.puict.fr/home
. Sur les plateformes de vente en ligne (sites éditeurs, Fnac, Amazon, etc.)
. En librairie

Cahier d'art de l'ICT

Créée en 2013, la revue « Cahier d'Art de l'ICT » fait état des différentes expositions réalisées au sein de l'espace muséographique G. Baccrabère. Laissant une grande place à l'art contemporain sous toutes ses formes, peintures, sculptures, vitraux, photographies, films, etc., la revue est un lieu de visibilité du travail artistique et de ces enjeux. Chaque numéro, très largement illustré, permet une approche sensible des œuvres autant que des artistes que l'on rencontre sous forme de portrait ou d'entretien. Quelques numéros rendent compte également des collections antiques et médiévales conservées à l'Institut Catholique de Toulouse.

Retrouvez tous les cahiers en téléchargement gratuit sur le site des Presses universitaires de l'Institut catholique de Toulouse :
https://www.puict.fr/cahierartict

Directrice du pôle Arts et Patrimoine et de la revue : **Pascale Cazalès**

ISSN: 2274-8253

LIBRAIRIE EN LIGNE

https://www.puict.fr/

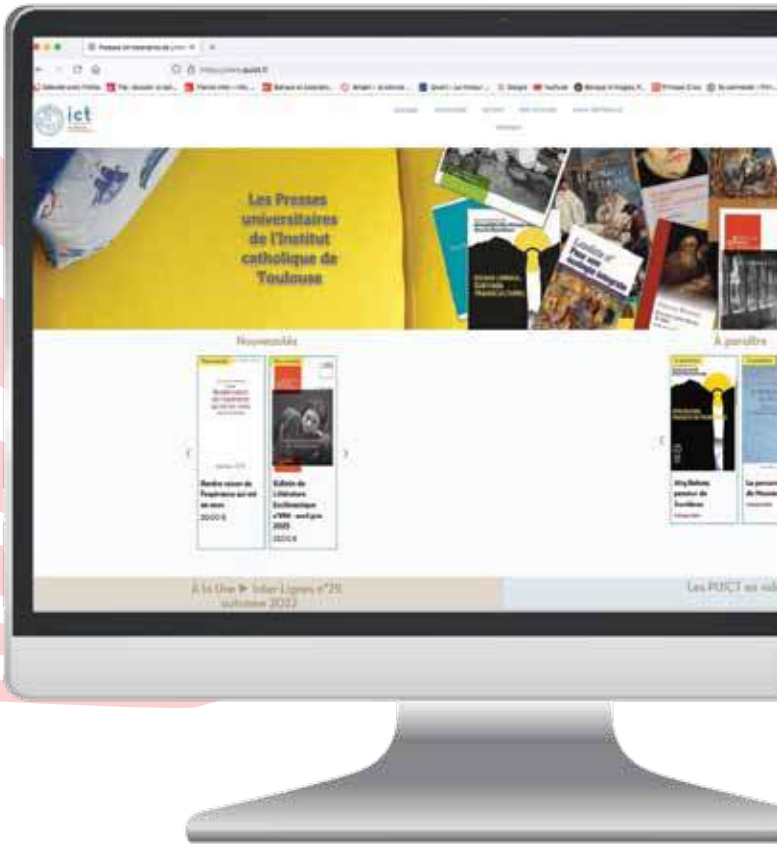

AUTRES PUBLICATIONS

DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'ICT EN 2022 ▸ 2023

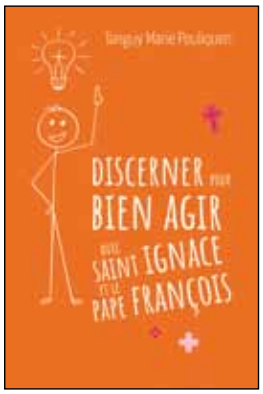

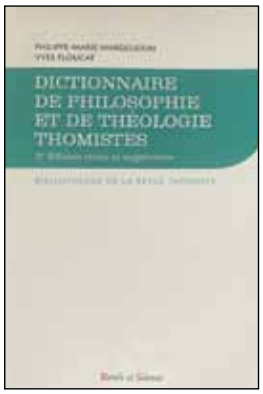

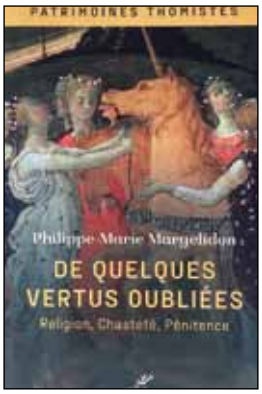

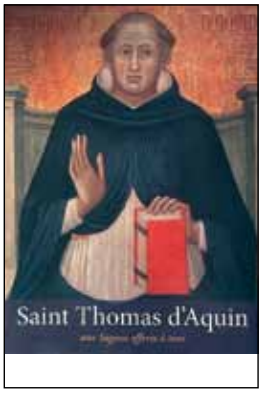

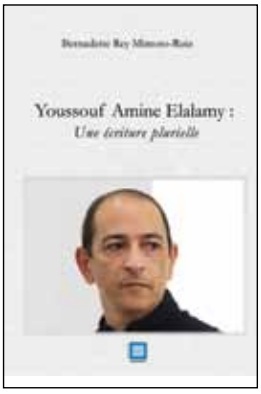

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UR CÉRES[1]

Préambule (§ 1 et 2)

Art.1. Identité
1.1. Projet scientifique (§ 3)
1.2. Organisation (§ 4 et 5)
1.3. Mission de recherche (§ 6)
1.4. Formation doctorale (§ 7)

Art.2. Personnel
2.1. Membres administratifs (§ 8)
2.2. Membres titulaires (§ 9)
2.3. Membres associés (§ 10)
2.4. Membres temporaires (§ 10)
2.5. Membres correspondants (§ 10)

Art.3. Gouvernement
3.1. Direction
3.1.1. Nomination (§ 11)
3.1.2. Missions (§ 12)
3.2. Conseil scientifique (§ 13)
3.3. Bureau de l'UR (§ 14)
3.4. Assemblée générale de l'UR (§ 15)

Art.4. Thématiques de Recherche
4.1. Définition (§ 16)
4.2. Le Coordinateur scientifique
4.2.1. Nomination (§ 17)
4.2.2. Missions (§ 17)
4.3. Le rattachement des Enseignants-Chercheurs (§ 18)

Préambule

§ 1 Héritier de l'université médiévale fondée à Toulouse en 1229, depuis 1877, l'Institut Catholique de Toulouse (ICT) est un établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche. Reconnu d'utilité publique, sous le régime d'une association à but non lucratif, l'ICT est doté par le Saint-Siège des statuts canoniques qui régissent les Universités Catholiques et le placent sous la tutelle de la Congrégation romaine pour l'Education Catholique (CEC), dicastère du Saint-Siège en charge de l'Education catholique. Dans le cadre de l'Union Des Universités et Instituts Catholiques de France (UDESCA) à laquelle il appartient, sa diète regroupe dix-neuf diocèses des provinces ecclésiastiques de Toulouse, Bordeaux et Montpellier. Son Grand Chancelier, qui garantit auprès de la CEC son caractère académique, est Mgr. l'Archevêque de Toulouse. L'ICT participe à la mission de service public dans le cadre de sa contractualisation avec l'Etat et sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) qui lui a accordé le statut d'Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (label EESPIG). L'ICT participe, en outre, au programme européen Erasmus+. Il est membre de la Fédération des Universités Catholiques d'Europe (FUCE) et de la Fédération Internationale des Universités catholiques (FIUC).

§ 2 Le présent règlement intérieur s'applique à son Unité de Recherche (UR) Céres, acronyme pour « Culture, Éthique, Religion Et Société ». Céres est un laboratoire universitaire de recherche, ou laboratoire d'établissement, né de la fusion de trois laboratoires préexistants souhaitée par le Conseil scientifique de l'ICT[2] et encouragée par le rapport d'évaluation de l'ICT produit sous l'égide du Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Hcéres)[3]. Ces dispositions règlementaires s'appuient sur les usages en vigueur dans le système universitaire français et, en conformité avec ses statuts canoniques et son caractère propre, sur les recommandations de l'Agence du Saint-Siège pour l'Evaluation et la Promotion de la Qualité des Universités et Facultés Ecclésiastiques (AVEPRO).

[1] Première mouture présentée en première lecture à l'Assemblée scientifique de la Recherche le 2 décembre 2015, en seconde lecture au Conseil de la Recherche du 27 janvier 2016 et validée à l'unanimité, en troisième lecture, par un vote consultatif du Conseil d'établissement le 16 février 2016. Texte promulgué par le Recteur de l'ICT le 1er mars 2016.
[2] Assemblée scientifique de la Recherche du 1er juin 2015.
[3] Hcéres – Etablissements, Rapport d'évaluation de l'Institut Catholique de Toulouse, Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A), p.14-17.

Article 1. Identité

1.1. Projet scientifique

§ 3 L'UR Céres traite de la question de l'homme en lui-même et en société et vise à proposer un « humanisme intégral »[4] qui prenne en considération toutes les dimensions de la personne humaine et se saisisse de toutes les préoccupations de l'humanité contemporaine. Cet humanisme s'informe de la maîtrise qu'il offre des héritages culturels et spirituels de l'Europe, à travers l'approche croisée des sciences humaines, des sciences sociales et des sciences religieuses. Ces champs disciplinaires lui offrent un socle pour analyser et comprendre ce que sont les sociétés humaines et affronter aussi la question de leur devenir. Ils ont le recul nécessaire pour être en prise avec l'actualité. Cet humanisme, rendu plus difficile dans le contexte d'une crise anthropologique et culturelle de sociétés globalisées, multiculturelles et multiconfessionnelles, doit s'affronter aux questions éthiques que soulèvent les innovations technologiques, les défis économiques et écologiques, sans oublier les menaces et les précarités qui pèsent sur un homme à la fois puissant et vulnérable. A travers une recherche fondamentale et appliquée, selon une approche interdisciplinaires, l'UR se dédie aux questions sociales, économiques et culturelles de la bonne vie, du bien commun, de la dignité de la personne humaine et vise à promouvoir le débat éthique, le dialogue inter-religieux et la paix sociale.

1.2. Organisation

§ 4 L'UR Céres est, à ce jour, organisée en quatre Thématiques de Recherche pluridisciplinaires (TR). Celles-ci regroupent les Enseignants-Chercheurs de l'ICT ainsi que des Enseignants-Chercheurs associés à l'ICT, des correspondants, des post-doctorants et doctorants, par thématique de recherche. Chaque TR est elle-même organisée selon des axes ou orientations pérennes de recherche, et des chaires affiliées.

. TR1 Culture, Herméneutique et Transmission (CHT)

- Chaire Francophonies et Migrations

. TR2 Christianisme : héritages et présence (CHP)

- Chaire Philosophie du Christianisme
- Chaire Thomas d'Aquin

. TR3 Ethique, Humanité et Vulnérabilités (EHV)

- Chaire Vulnérabilités et mutations du Droit
- Chaire Jean Rodhain
- Chaire Unesco

. TR4 Enseignement, Professionnalisation et Innovation (EnPI)

§ 5 En application des axes stratégiques définis par le Recteur et d'un plan pluriannuel (2020), et dans le cadre de sa politique de développement de projets transversaux de recherche, l'UR Céres privilégie les collaborations inter-axes et inter-thématiques et l'adossement des formations de l'ICT à la recherche.

1.3. Mission de recherche

§ 6 L'UR Céres a pour objet de :
- Transmettre, c'est-à-dire faire fructifier et perpétuer une histoire intellectuelle et culturelle séculaire. L'ICT est riche d'un patrimoine précieux et souvent unique (bibliothèques et fonds d'archives), d'une expertise reconnue et d'une tradition d'ouverture intellectuelle.
- Coopérer, c'est-à-dire participer aux débats contemporains, en créant des équipes de recherche en partenariat avec d'autres universités ou centre de recherches publics et privés, en France et à l'étranger.
- Innover, c'est-à-dire promouvoir des réflexions et des pratiques originales, à la fois ancrées dans les valeurs chrétiennes et résolument actualisées, à travers des colloques universitaires, des conférences publiques et des journées d'étude.
- Produire et diffuser les résultats de ces recherches en vue d'apporter une contribution à des problèmes de société, de renouveler des champs d'enseignement et des méthodes de travail.

1.4. Formation doctorale

§ 7 L'UR comprend une instance de formation doctorale dans son domaine de recherche. Le Collège doctoral regroupe les étudiants en doctorat. Il assure sa mission selon les modalités prévues par la Statuts du Collège doctoral. Des représentants doctorants élus participent au Conseil scientifique de l'UR, ainsi que le Directeur du Collège doctoral et les Directeurs des cycles facultaires d'études doctorales. Le Directeur du Collège doctoral est membre du Comité de Coordination de l'UR. Les doctorants participent activement aux activités de recherche de l'UR Céres. De son côté, l'UR Céres participe activement à la formation doctorale. Ce lien entre formation et recherche est mis en œuvre dès la licence par une sensibilisation et l'adossement des Masters à l'UR.

[4] Cf. Jacques Maritain, Humanisme intégral, 1936.

Article 2. Personnel

2.1. Les membres administratifs sont :
§ 8
- Le Délégué administratif
- Le Délégué scientifique*
- Le Délégué à l'éthique et à l'intégrité scientifique*
- Le Délégué à la valorisation numérique*
- Le Délégué aux financements extérieurs*
- Le Secrétaire
- Le ou les responsables des fonds documentaires et archives

* Ces Enseignants-Chercheurs reçoivent une délégation administrative du Vice-Recteur sur proposition du Directeur de l'UR

§ 9 Les autres membres de l'UR Céres peuvent être titulaires, associés, correspondants, ou temporaires.

2.2. Les membres titulaires sont :

- Les personnels statutaires, Enseignants-Chercheurs de l'ICT, « intégrés » à l'UR Céres. Elle est leur domiciliation scientifique unique et ils y rapportent toute forme de production scientifique sous la mention « UR Céres – Institut Catholique de Toulouse », restant sauve pour eux la possibilité d'être également « associés » à une autre UR, avec l'autorisation du Directeur de l'UR
- Les Enseignants-Chercheurs en poste dans une autre structure qui ont demandé et obtenu leur rattachement unique à l'UR Céres
- Les Enseignants-Chercheurs de l'ICT avec le statut d'émérite

2.3. Les membres associés sont :

- Des Enseignants-Chercheurs d'une autre université
- Des personnalités extérieures dont le rayonnement scientifique est reconnu et qui sont directeurs de thèses ou encore associés à un projet de recherche ou à une tâche d'expertise
- Des Professeurs émérites non directeurs de thèse
- Des enseignants titulaires d'un doctorat en poste à l'ICT ou dans un établissement en convention avec l'ICT (UDESCA, FUCE, FIUC, Institut universitaire Senderens...etc.)

Les membres associés le sont pour la période de contractualisation. Ils sont associés à l'UR dans le cadre de projets de recherche ou de la direction de thèses. Ils ne bénéficient pas des fonds réservés aux Enseignants-Chercheurs titulaires de l'UR.

2.4. Les membres temporaires sont :

- Les chercheurs contractuels (assistants-doctorants et post-doctorants)
- Les doctorants-chercheurs associés à un projet de recherche
- Des chargés d'enseignement associés à un projet de recherche

2.5. Les membres correspondants (locaux, nationaux et internationaux) issus du monde universitaire, socio-économique et culturel

§ 10 Les membres non titulaires adressent au Coordinateur scientifique de la thématique ou de la chaire concernée une demande formelle d'adhésion. L'agrégation est présentée par le Comité de Coordination de l'UR, après le vote consultatif de la thématique ou de la chaire concernée, puis confirmée par le Vice-Recteur à la recherche. La procédure d'adhésion doit être renouvelée à chaque nouvelle période de contractualisation quinquennale. Ils rapportent à l'UR toute forme de production scientifique sous la mention « UR Céres – Institut Catholique de Toulouse »

Article 3. Gouvernement

3.1. Direction

3.1.1. Nomination du Directeur

§ 11 Choisi parmi les membres titulaires ayant rang de Professeur en exercice à l'Institut Catholique de Toulouse, sur proposition du Vice-Recteur à la recherche, le Directeur de l'UR est nommé par le Recteur après qu'il a consulté le Conseil scientifique. Le Directeur est nommé dans le courant du premier semestre de l'année universitaire et entre en fonction au 1er janvier suivant sa nomination. Il est nommé pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, sauf dérogation du Recteur, après consultation du CSUR. En cas de démission en cours de contrat, un nouveau Professeur est nommé par le Recteur pour achever le mandat en cours.

3.1.2. Missions du Directeur
§ 12
- Le Directeur est responsable de la mise en œuvre et de la coordination de la politique scientifique de l'unité, en relation avec les Coordinateurs des TR et titulaires de chaires.
- Le Directeur est le lien entre l'unité et les instances chargées de la recherche de l'Université pour :
  + La gestion des moyens alloués à l'UR
  + L'évaluation des Enseignants-Chercheurs
  + La dynamisation et coordination des activités de recherche
  + La réalisation du rapport d'activités, d'auto-évaluation et de tout autre document administratif
  + La formulation d'avis sur les demandes de promotion, de recrutement, sur le déroulement des carrières suite à la demande de la Direction de l'ICT

3.2. Le Conseil Scientifique de l'Unité de Recherche (CSUR)

§ 13 Le Conseil Scientifique de l'ICT est aussi le Conseil Scientifique de l'UR Céres, dans la mesure où l'ICT n'a qu'une seule UR. Ce Conseil est présidé par le Recteur. Il comprend des membres de droit, des membres élus par leurs pairs, et des membres nommés par le Recteur. Il se réunit en assemblée générale au moins deux fois au cours de l'année universitaire. Les membres du Conseil participent aux décisions qui déterminent la politique scientifique de l'ICT et de l'UR Céres soit avec voix consultative, soit avec voix délibérative, en conformité avec les Statuts de l'ICT.

- Les membres de droit : le Recteur, les Vice-Recteurs, le Directeur de l'UR, les Coordinateurs scientifiques des TR et chaires, le Délégué scientifique, le Délégué administratif, le Délégué éthique, les Doyens et Directeurs d'organismes ayant des formations adossées à la recherche, le Directeur du Collège doctoral, les Directeurs des cycles de doctorat, le Directeur des Presses universitaires, les Directeurs des revues scientifiques, le Conservateur de la BU et le Curateur du Centre des archives historiques.
- Les membres élus :
  Les Enseignants-Chercheurs intégrés, membres permanents de l'UR, élisent, pour la durée du mandat en cours du Directeur de l'UR, parmi eux un représentant par TR.
  Les Doctorants élisent parmi eux chaque année un représentant par cycle (philosophie, théologie, droit canonique)
- Les membres nommés sont des personnels ICT ou hors ICT choisis au titre de leur expertise scientifique. Ils sont nommés par le Recteur jusqu'à échéance du mandat du Directeur de l'UR.

3.3. Le Comité de Coordination de l'Unité de Recherche (CCUR)

§ 14 Il est présidé par le Directeur de l'UR et comprend les coordinateurs scientifiques des Thématiques de recherche et chaires, le Délégué scientifique, le Délégué administratif, le Directeur du collège doctoral. Il se réunit au moins trois fois au cours de l'année universitaire. Le Directeur peut inviter toute personne utile au traitement de l'ordre du jour. L'ordre du jour doit être diffusé à tous les membres du CCUR au moins une semaine à l'avance. Le Comité examine toutes les questions relatives à la gestion immédiate et à l'activité scientifique de l'UR et les demandes d'attributions de fonds (déplacements, colloques). Ses membres ont un rôle d'accompagnement des Enseignants-Chercheurs intégrés. Un compte-rendu des réunions est rédigé par le secrétaire, qui fait office de notaire de séance, sous la responsabilité du directeur.

3.4. L'Assemblée générale de l'UR (AGUR)

§ 15 Au moins une fois au cours de l'année universitaire, présidée par le Recteur, ou le Vice-Recteur Recherche Relations internationales, animée par le Directeur de l'UR et ses délégués administratif et scientifique, elle rassemble tous les membres de l'UR. C'est un lieu d'échanges, d'écoute et d'information.

Art. 4. La Thématique de Recherche

4.1. Définition

§ 16 Au sein de l'Unité de Recherche, il existe des équipes fonctionnelles pluridisciplinaires ayant pour mission de développer une recherche commune et de soutenir les travaux de ses membres. Ces lieux de collaboration habituelle regroupent une thématique de recherche envisagée d'une manière inter et transdisciplinaire. L'Enseignant-Chercheur qui appartient à l'UR Céres est rattaché à l'une des TR. Il appartient au Conseil scientifique de la Recherche de l'ICT de définir les intitulés des différentes thématiques et de hiérarchiser les projets de recherche qui en émanent. Au sein de chaque Thématique de l'UR, les Enseignants-Chercheurs intégrés exercent librement leur activité de recherche, en définissant et/ou en participant à des projets qui correspondent à leurs spécialités, en rendant visible les résultats de cette recherche par des publications, en organisant des colloques disciplinaires et interdisciplinaires, en participant avec assiduité aux réunions de leur Thématique de rattachement.

4.2. Le Coordinateur scientifique

4.2.1. Nomination

§ 17 Chaque Thématique est sous la responsabilité d'un Coordinateur scientifique. Choisi parmi les Enseignants-Chercheurs intégrés à l'UR et rattachés à la Thématique concernée, il est nommé par le Vice-Recteur à la recherche, après consultation du CSUR. Il est nommé pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois. En cas de démission, le Vice-Recteur nomme un Coordinateur pour l'achèvement du mandat en cours.

4.2.2. Missions

- Le Coordinateur Scientifique exerce sa fonction en lien étroit les uns avec les autres au sein du CCUR, dirigé par le directeur de l'UR. Il conduit l'élaboration d'une stratégie de recherche et de publication pour son équipe, dont il fédère les chercheurs.
- Il anime le groupe de tous les chercheurs rattachés à sa thématique en intégrant la diversité des disciplines.
- Il accompagne les projets de recherche de l'équipe et veille à leur aboutissement, y compris dans le cas d'une chaire affiliée à sa Thématique.
- Il fournit à la direction de l'UR les éléments nécessaires à l'établissement de son budget annuel.
- Il rend compte de leurs activités une fois par trimestre au Directeur de l'UR, dans le cadre de la réunion du CCUR.
- Avec l'aide des responsables de projets, il élabore le rapport annuel d'activité de l'équipe de recherche, remis chaque 1er juillet au Directeur de l'UR. Ce rapport d'activités est présenté officiellement au début de l'année universitaire suivante, lors de l'assemblée générale du Conseil scientifique.

4.3. Rattachement des Enseignants-Chercheurs

§ 18 La liste des Enseignants-Chercheurs rattachés à une Thématique de recherche est définie conjointement par le Directeur de l'UR et le Coordinateur Scientifique de la TR, en tenant compte des souhaits exprimés préalablement par les Enseignants-Chercheurs. Ce rattachement vaut au moins pour la durée de contractualisation.

PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

TITRE DU PROJET	TR/ CHAIRE	PORTEUR(S) CERES DU PROJET	COLLABORATIONS EXTÉRIEURES	PAYS
Les Afriques : mouvements, vulnérabilités et créativité (LAMVEC)	Chaire Francophonies et Migrations	DAMOURETTE Olivier REY MIMOSO-RUIZ Bernadette SERRURIER Enguerrand	Membres de la chaire Francophonies et Migrations	International
Dialogue inter-religieux	Chaire Francophonies et Migrations	REY MIMOSO-RUIZ Bernadette, POIRIER Jean-Michel	. Rabita Mohammedia des Oulémas du Maroc . Consultat du Royaume du Maroc . Abbaye Saint Benoît d'En Calcat	Maroc, France
Bâtir, détruire, reconstruire	TR1	BALAGNA Christophe DASTUGUE Gérard HARDY Odile POIRIER Jean-Michel	. Entreprises du BTP . Cabinets d'architectes . UNESCO	France
Yirmeyahu	TR1	COMTE Cyprien	. Université d'Innsbruck . Université de Nimègue	France Autriche Pays-bas
Évangile selon saint Jean d'après le Codex de Bèze	TR1	ESCAFFRE Bernadette MADALA Luisa	. Université de Catalogne . Université de Newman (Birmingham)	Espagne Royaume-Uni
Bâtir, détruire, construire dans la Bible	TR1	COMTE Cyprien		France
Les quêtes spirituelles au XXIème siècle et les déplacements des croyances	TR1	HARDY Odile	. Institut Pey Berland de Bordeaux . Hôpital Purpan, Toulouse	France France
Tintinnabulum	TR1	SAURA-ZIEGELMEYER Arnaud BALAGNA Christophe	Musée campanaire de l'Isle-Jourdain	France
La fécondité du catholicisme. Une approche inter-transdisciplinaire au service de l'homme contemporain (FC)	TR2	BELLANTONE Andrea GAUTIER Bruno CALLEBAT Bernard SURAMY Aude CAZALES Pascale	. Université de Macerata . Université de Messine . Université Mediterranea . Université de San Raffaele . Université San Damaso	Italie Italie Italie Italie Espagne (Madrid)
Hommage à Gérard Bancells	TR2	CAZALÈS Pascale		
Ecclésiologie post-conciliaire	TR2	GAUTIER Bruno		
Centenaire Saint Thomas d'Aquin	TR2	MARGELIDON Philippe-Marie	Association pour le Centenaire Thomas d'Aquin (ACTA)	France
Traduction d'Amour et Responsabilité de K. Wojtyla en vue d'une édition critique, publications d'articles	TR2	SURAMY Aude	. Archives de l'Archevêché de Cracovie . Université Pontificale Saint-Jean-Paul II de Cracovie . Université Catholique Saint-Jean-Paul II de Lublin . Ambassade de Pologne . Consulat de Pologne . Centre National du Livre	Pologne Pologne Pologne France France France

Les Projets stratégiques de recherche (PSR) sont en rouge/gras

TITRE DU PROJET	TR/ CHAIRE	PORTEUR(S) CERES DU PROJET	COLLABORATIONS EXTÉRIEURES	PAYS
Philosophie et Christianisme dans la constitution de la philosophie française contemporaine. Thèmes, figures et textes entre religion, sciences et métaphysique	Chaire Philosophie du christianisme	BELLANTONE Andrea	. Université de Macerata . Université San Raffaele . Université de Cambrige . Faculté de Théologie de Granada . Université de Strasbourg . CRED (Université Mediterranea de Reggio Calabria)	Italie Italie Royaume-Uni Espagne France Italie
Etienne Gilson pour jeunes professionnels philosophes	Chaire Thomas d'Aquin	HUMBRECHT Thierry-Dominique		
Réflexion éthique et prise en soins de nos aînés (REPSA)	TR3	TEISSEYRE Nathalie	. ORPEA . Association « Notre Dame de la joie »	France France
Validation en français d'un outil évaluant l'irritabilité en population générale et clinique	TR3	MAIRE Jenna		
Psychologie, Santé, Ethique et Soins	TR3	TEISSEYRE Nathalie	. Groupe ORPEA . Oncopole, Toulouse	France
Maladie chronique et santé mentale chez les étudiants	TR3	WALBURG Vera		
Gouvernance des organisations catholiques d'enseignement : gouvernance de la transition éducative dans les OCE (GOCE)	Chaire Jean Rodhain, TR4	MONNOYER Marie-Christine GUILLIN Christelle	. AECG . ISFEC François d'Assise . ARECA	France
L'émergence de l'intelligence collective dans les organisations à but social	Chaire Jean Rodhain	MONNOYER Marie-Christine	. Secours catholique Ariège, Haute-Garonne . Fondation Jean Rodhain . Unis Cité . MES Occitanie . Université de Bordeaux . ICAM Toulouse	France France France France France France
Passer de la peine à la sanction, le rôle de la justice restaurative	Chaire Jean Rodhain	MONNOYER Marie-Christine		
Penser le grand âge et panser la dépendance à travers des innovations sociales	Chaire Jean Rodhain	MONNOYER Marie-Christine		

TITRE DU PROJET	TR/ CHAIRE	PORTEUR(S) CERES DU PROJET	COLLABORATIONS EXTÉRIEURES	PAYS
Grandes décisions de la Jurisprudence et développement humain intégral (GDJDHI)	Chaire Vulnérabilités et mutations du droit	EVRARD Albert sj RICHARD Blandine SERRURIER Enguerrand	. Université de Namur (Centre de recherche Vulnérabilités et sociétés) . Université catholique de Lille (Centre de recherche Relations entre les risques et le droit - C3RD) . Université du Temps libre - AIUTA (UT1)	Belgique France France
Education inclusive : représentations de l'éducation inclusive et pratiques pédagogiques associées (REIPPA)	TR4	BILLEREY Bozena	. DDEC Occitanie . ASEI . Université de Louvain-la-Neuve . Université de Zagreb . Université catholique de Lublin . Université Opole . Université CIELS . Université d'Abidjan . Université de Padoue . Université La Sapienza	France France Belgique Croatie Croatie Pologne Pologne Côtr d'Ivoire Italie Italie
Dispositifs de différenciation pédagogique et système d'évaluation sans notes : représentations des acteurs de la communauté éducative	TR4	CARRIO Laetitia MOTHES Patricia		France
ClassLab Bordeaux : accompagner au changement dans l'éducation au sein de l'Enseignement catholique	TR4	GUILLIN Christelle	. AECG . ISFEC François d'Assise . Formiris	France France France
Enseignement catholique: passer du vivre ensemble au vivre en frères	TR4	GUILLIN Christelle MOTHES Patricia	CFA Aspect Occitanie	
Environnements immersifs et enseignement de l'histoire-géographie	TR4	PETIOT Guillaume SAURA-ZIEGELMEYER Arnaud DAMOURETTE Olivier	. ISFEC Midi-Pyrénées . ISFEC François d'Assise . ISFEC Saint Joseph	France
Vision de l'Homme et acte éducatif	TR4	GUILLIN Christelle	. ISFEC François d'Assise . ISFEC Midi-Pyrénées . ISFEC Saint Joseph . Institut de La Salle	France France France France
Education à la relation	TR4	GUILLIN Christelle	DDEC 09, 31, 81, 82	France
Littérature de jeunesse et migrations	TR4	MOTHES Patricia	Cie Folies passagères, Rabastens	France
Accompagnement, ingénierie et éthique de la transformation économique et sociale	TR4	MOTHES Patricia SAURA-ZIEGELMEYER Arnaud		

LA CHARTE DES THÈSES

La charte des thèses est commune aux trois Facultés ecclésiastiques, restant sauves les particularités indiquées dans les règlements propres.

I. CHOIX DES SUJETS DE THESE

Art. 1. Si l'étudiant a déjà fait le choix d'un sujet de thèse, il en présentera les grandes lignes dans un texte de 2 à 5 pages qui sera transmis par le directeur d'études à l'approbation d'un éventuel directeur de thèse. Celui-ci peut accepter ou refuser le sujet proposé, ou encore demander qu'il soit modifié ou précisé.

Art. 2. Si l'étudiant n'a pas de sujet particulier en vue, ou si le sujet proposé n'a pas trouvé de directeur qui l'accepte, l'étudiant sera mis en relation avec un enseignant spécialisé dans le domaine d'études concerné, qui délimitera le sujet de la thèse en accord avec l'étudiant.

Art. 3. Le sujet de la thèse doit porter sur une question à caractère scientifique et universitaire, qui n'a pas encore été traitée, du moins sous l'angle choisi. Une fois enregistré, ce sujet est réservé à l'étudiant jusqu'à l'achèvement de sa thèse, tant dans le cadre de l'Institut catholique de Toulouse que, autant que possible, des autres institutions universitaires (inscription des sujets de thèses de doctorat au fichier central des thèses).

Art. 4. Le directeur de thèse, encadrant principal du doctorant, est une personnalité habilitée à diriger des recherches soit au plan canonique (nihil obstat), soit au plan de l'État français (HDR), sauf exception autorisée à l'article 11 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales (Arrêté 7 août 2006, art. 24. JORF 24 août 2006). Il pourra être assisté par un accompagnateur (co-directeur) selon l'expertise demandée par le sujet de thèse.

II. ADMISSION DES DOCTORANTS

L'admission en cycle de doctorat comporte un aspect administratif, sous l'autorité des doyens respectifs des Facultés, et un aspect d'accompagnement universitaire, sous la responsabilité des responsables de la formation doctorale (directeurs des cycles de doctorat).

1 - Au plan administratif

Art. 1. Cette admission suppose d'avoir obtenu préalablement le diplôme requis (licence canonique en théologie, master ou diplôme équivalent) avec au minimum la mention Bien ou une note globale d'au moins 14/20, attestant l'avis positif du jury de soutenance du mémoire quant à la poursuite des études en vue du doctorat.

Art. 2. Elle suppose, d'autre part, l'accord du doyen de la Faculté concernée, suite à une entrevue avec celui-ci et sur présentation d'un dossier d'études détaillé.

Art. 3. Les clercs et religieux joindront à ce dossier un accord écrit de leur supérieur hiérarchique. Les étudiants venant de l'étranger y joindront une attestation de ressources. Des demandes de bourses ou d'allègement de frais d'inscription peuvent être présentées au rectorat de l'Institut catholique de Toulouse.

Art. 4. Une fois obtenu l'accord du doyen, l'étudiant est invité à s'inscrire auprès du secrétariat de la Faculté pour honorer les formalités administratives.

Art. 5. Des accords internationaux permettent d'effectuer les études doctorales en partenariat, à travers certaines formations communes et la possibilité de cotutelle de direction de thèse.

Art. 6. L'inscription en cycle de doctorat inclut obligatoirement l'inscription et la participation de l'étudiant, en tant que doctorant-chercheur, à l'Unité de recherche Céres de l'ICT.

2 - Son accompagnement universitaire

Art. 1. L'étudiant rencontrera, après l'accord du doyen, le directeur d'études concerné afin d'être informé des modalités des études doctorales, conseillé dans ses choix et mis en relation avec son futur directeur de thèse.

III. ENCADREMENT PAR LA FORMATION DOCTORALE

Art. 1. La scolarité est donnée sous trois formes principales : **Les sessions d'enseignement** sont données par des enseignants des trois Facultés concernées, ou, souvent, par des enseignants invités d'autres universités.

Deux séminaires d'enseignement par an au minimum doivent être validés par le doctorant pendant sa scolarité. Des équivalences pour des enseignements, colloques ou journées d'études du niveau d'un cycle de doctorat dans d'autres Facultés peuvent être accordées.

Les sessions de méthodologie sont données par la formation doctorale. Elles traitent principalement de questions de méthodologie: choix du sujet de la thèse, délimitation de la problématique, relations avec le directeur de thèse, recherche des sources, organisation du plan, bibliographie, typographie, préparation de la soutenance, échéancier, etc.

Une session de méthodologie au minimum doit être suivie par le doctorant.

Les sessions doctorales permettent aux doctorants de confronter l'avancement de leurs travaux.

Art. 2. L'accompagnement est aussi donné sous trois autres formes : Le directeur de thèse ou l'accompagnateur contractent avec le doctorant un accord explicite impliquant des rencontres obligatoires (bimestrielles en moyenne) et la possibilité d'un contact régulier. Chaque directeur de thèse fait annuellement un bilan présenté en conseil des études de chaque Faculté. Le directeur de thèse, parti à la retraite, pourra encore poursuivre son activité deux années. Avec l'accord du Conseil de Faculté, ce délai pourra être prorogé d'une année.

Le directeur des études de la Faculté concernée connaît chaque doctorant et supervise le parcours de l'ensemble des étudiants. Il prépare l'appréciation annuelle donnée par le conseil des études.

Le coordinateur scientifique de l'équipe de recherche accompagne la recherche du doctorant et veille à sa participation active aux projets de l'équipe de recherche.

Art. 3. Un contrôle d'habilitation au doctorat est organisé normalement au terme de la première année, à défaut au premier semestre de la deuxième année.

Aux Facultés de philosophie, théologie, et de droit canonique, une soutenance est organisée.

La soutenance de validation du projet de thèse est une épreuve orale d'une heure environ pendant laquelle l'étudiant présente son projet sous la forme d'un dossier de recherche comportant introduction avec problématisation, un gros chapitre ou deux petits, un plan et une bibliographie.

L'étudiant est invité à présenter ce texte pendant une vingtaine de minutes, puis à répondre aux questions du jury. Cet examen n'est pas public.

Le jury de validation du projet de thèse comprend trois membres: le directeur de thèse et le directeur de cycle, éventuellement un autre membre compétent en la matière.

La soutenance de validation du projet de thèse doit être passée au terme de la première année, ou, à la rigueur, de la deuxième, à peine d'invalidité du cursus de doctorat. Elle fait l'objet d'une appréciation écrite et d'une note. Au cas où celle-ci est inférieure à la moyenne, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre les études de Doctorat.

IV. CRITERE DE SOUTENANCE

La soutenance de thèse de doctorat doit avoir lieu dans un délai de trois années après l'inscription.

Au-delà de ce délai, une dérogation d'une année supplémentaire, dûment motivée et exceptionnellement renouvelable, peut être accordée par le doyen, sur rapport du directeur de thèse et après consultation du directeur de cycle.

Art. 1. La soutenance de thèse requiert trois étapes préalables :

1. Le doctorant ayant remis au directeur de thèse, avec son accord, un exemplaire définitif de son travail, celui-ci transmet au Conseil de Faculté son approbation en vue de la soutenance.

2. Le travail peut alors être considéré comme achevé et fait l'objet d'une lecture par deux rapporteurs – un à la Faculté de théologie – futurs membres du jury, qui établissent un pré-rapport. Dans le même temps, un exemplaire de la thèse sera déposé au secrétariat de la Faculté et mis à la disposition des autres membres du Conseil de Faculté.

3. Si ces rapports sont favorables, le Conseil de Faculté pourra autoriser la soutenance et nommera comme membres du jury, au moins trois professeurs – qui doivent avoir nécessairement un doctorat canonique ou équivalent, ou une HDR dans la discipline concernée. Le nombre des membres du jury ne pourra être inférieur à trois. Un délai de deux mois est fixé entre l'autorisation du Conseil de Faculté et la date de soutenance.

Art. 2. Le Conseil de Faculté peut inviter un ou des enseignants d'autres Facultés, y compris des Facultés extérieures à l'ICT, à participer au jury en fonction de leurs spécialités et de leurs compétences.

Art. 3. Le nombre des membres du jury est habituellement de 5 sans jamais être inférieur à 3.

Art. 4. Les membres du jury sont choisis en fonction de leurs compétences universitaires ou professionnelles, et doivent être, au moins majoritairement, des enseignants en exercice dans une Faculté.

Art. 5. La thèse doit être en principe rédigée en français; des demandes de dérogation concernant ce point sont possibles et sont examinées par le Conseil de Faculté. La soutenance fait l'objet d'une annonce préalable par affichage à l'ICT, elle est publique et a lieu en français.

Art. 6. Le candidat devra remettre un exemplaire de sa thèse à chaque membre du jury.

Art. 7. Le volume de la thèse est habituellement compris entre 350 et 450 pages (annexes non comprises), avec comme référence moyenne 2500 signes par page (signes et notes de bas de pages compris). La présentation du travail (format, composition, normes des références et des citations) est celle qui est habituellement reçue dans les universités françaises.

Art. 8. Au début de la soutenance, le candidat fait oralement, en une demi-heure maximum, la présentation des résultats de sa recherche, puis chaque membre du jury formule ses appréciations et ses questions avant de délibérer.

Art. 9. Au terme de cette délibération, qui est secrète, le président annonce publiquement la note et la mention obtenue par le doctorant.

BAREMES DE NOTATIONS

Les barèmes de notations pour la thèse sont les suivants:

NOTES	MENTIONS	DROIT DE PUBLICATION
18 - 20	Excellent (Summa cum laude)	Publication sans modifications substantielles
16 - 18	Très Bien (Magna cum laude)	Publication avec modifications substantielles
14 - 16	Bien (Cum laude)	Publication d'un extrait
12 - 14	Passable (Rite)	Publication d'un extrait
< 12	Non admissible	

V. APRES LA SOUTENANCE

L'obtention du diplôme implique, l'approbation du doyen, la publication, postérieure à la soutenance et tenant compte des amendements éventuels demandés par le jury, de la thèse ou d'une partie de celle-ci dans une collection, une revue à caractère scientifique, ou aux Presses Universitaires de l'Institut Catholique de Toulouse.
Un exemplaire de la thèse corrigée, accompagnée d'une attestation du doyen de la Faculté, sera déposé à la Bibliothèque de l'Institut Catholique de Toulouse ainsi qu'aux archives de la Faculté suivant les règlements intérieurs de ces deux organismes.

Un volume de la publication sera transmis à la Congrégation pour l'Éducation Catholique à Rome.

REGISTRE DES THÈSES

au 1er septembre 2023

FACULTÉ	NOM	PRÉNOM	SUJET DE THESE	TR	COTUTELLE
DT CA	ADJADOHOUN	Jacques	La gestion des biens temporels dans les instituts de vie consacrée	TR2	
DT CA	AGENOCAN BITHUM	Faustin	Accord-cadre du 20 mai 2016 entre le Saint-Siège et la République démocratique du Congo à l'aune de la mission *ad extra* de l'Eglise catholique. enjeux et perspectives juridico-canoniques	TR2	
DT CA	APONTE	Paolo	Les incidences du Covid 19 en droit ecclésial	TR2	
DT CA	BONHOURE	Jean-Paul	Le statut de la mort et des cimetières. Analyses historiques et juridiques	TR2	
DT CA	BORO	Herman	La finalité de la loi pénale	TR2	
DT CA	COULON	Sylvain	L'oecuménisme en droit comparé catholique et orthodoxe	TR2	
DT CA	DONIZETI DE CAMPOS	Pedro	En cours de détermination	TR2	
DT CA	ETUAMINA	Marcel	Le statut du Saint-Siège à l'ONU	TR2	
DT CA	FADONOUGBO	Eloi	Le régime des nullités dans la législation canonique	TR2	
DT CA	GNANSOUNOU	Epiphane	Sanction et réinsertion du délinquant en droit canonique	TR2	
DT CA	GOUPIL	Frédéric	La loi de catholicité dans le droit public ecclésiastique	TR2	
DT CA	GUELFUCCI	Marc	L'objection de conscience	TR2	
DT CA	HERNANDEZ	Philippe	La fonction d'enseignement des Frères du Sacré Coeur de Bétharram entre 1801 et 1939	TR2	
DT CA	HOAN	Pierre	Prêtres vietniamiens et procédure de canonisation	TR2	
DT CA	KISSI	Amon Yves	Le régime juridique des vœux publics et privés des nouveaux mouvements ecclésiaux	TR2	
DT CA	LABARDI	Andrea	La pensée juridico-canonique de Niccolo Tedeschi	TR2	
DT CA	LEFEBVRE	Christophe	Les livres liturgiques et le coutumier de la cathédrale d'Elne du XIVème siècle au concile de Trente	TR2	
DT CA	LLAQUET	Jose Luis	El matrimonio canonico en derecho comparado : un conflicto real y actual ?	TR2	
DT CA	LUKUMWENU	François	L'âge et le droit ecclésial	TR2	

FACULTÉ	NOM	PRÉNOM	SUJET DE THESE	TR	COTUTELLE
DT CA	LUTZ-WIEST	Grégory	Autorité pontificale et instruments de justice	TR2	
DT CA	MARKIEWICZ	Matheusz	La position de l'Eglise catholique dans le droit constitutionnel de la IIIème République	TR2	
DT CA	MEHOLA MOUNDZIKA	Avel	Le mariage traditionnel congolais à l'épreuve des droits : défis d'une nouvelle évangélisation	TR2	
DT CA	NDAGIJIMANA	Désiré	La transparence dans la gestion des biens d'Eglise	TR2	
DT CA	NZINGA NGOMA	Gilles Aymar	En cours de détermination	TR2	
DT CA	OHOUEU ADIKO	Olivier	En cours de détermination	TR2	
DT CA	SAGNA	Guy	Les conséquences canoniques des nouveaux statuts matrimoniaux civils	TR2	
DT CA	YATA	Junior	En cours de détermination	TR2	
DT CA	YAYA	Maurice	En cours de détermination	TR2	
ISTA	AUBRY	Augustin	L'Église épouse du Christ chez Saint Augustin	TR2	
ISTA	MASSIA	Jean de	Le débat entre Jean-Hervé Nicolas et Jacques Maritain sur la motion divine de l'acte libre et l'apport spéculatif du P. Guérard des Lauriers	TR2	
ISTA	SIMO	Jaime Mercant	La personnalité de l'Église	TR2	
ISTA	TROGOFF	Laurent de	Edition et commentaire d'un traité théologique chrétien syriaque du 8e siècle	TR2	
PHILO	ADJE	Frédéric	Le christianisme comme religion de la réconciliation chez Hegel	TR2	
PHILO	BARRY	Safia	La paix perpétuelle chez Kant	TR2	
PHILO	BIDDAU	Alessandro	Il piensero tragico. Un contributo alla ridefinizione della storia del pensiero occidentale	TR2	
PHILO	BITJOKA	Vincent	Le triadisme chez Pierre Meinrad Hebga : un effort d'intelligibilité de la réalité humaine	TR2	
PHILO	CALABRETTO	Maria	La suspension du cinéma abstrait	TR2	
PHILO	DOAN	Minh Phuc	Une approche de l'évolution spirituelle de Bergson	TR2	
PHILO	EBENGUI-KOLONGO	Hugues	La philosophie pour enfants en Centrafrique: pédagogie pour le développement d'une pensée autonome et critique	TR2	
PHILO	GROTE	Julien	La question du monde chez Michel Henry	TR2	
PHILO	KOIDOU	Ehui Philippe	Communication et subjectivité chez Francis Jacques	TR2	

FACULTÉ	NOM	PRÉNOM	SUJET DE THESE	TR	COTUTELLE
PHILO	KOUAME	Edoukou Camille	Le sens de l'existence selon Kierkegaard	TR2	
PHILO	KÜHLEM	Albert-Henry	Heureux les pauvres? Pour une métaphysique de la pauvreté	TR2	
PHILO	MANGA	Romain	Démocratie et interculturalité	TR3	
PHILO	MBOY NZENGUE	Gabin	Herméneutique du Soi et évènement de l'intime. Dialogue avec Augustin et Rousseau	TR3	
PHILO	NACOULMA	Vincent	Circularité et circulation du biopouvoir chez Foucault: amorce d'une crise de gouvernement et de sécurité	TR2	
PHILO	NGNIZE N'NANG	Xavière	Actualité de la responsabilité jonassienne. L'éducation face aux défis de la techno-science	TR3	
PHILO	NICHED	Nabil	Le tragique de l'histoire dans la pensée de Hegel	TR2	
PHILO	SAGNA	Christian	La déshumanisation de l'homme selon G. Marcel	TR2	
PHILO	SANCHIS	Manon	Le sens du monde en phénoménologie. Heidegger, Henry, Lacoste	TR2	Cotutelle sortante (Université de Strasbourg)
PHILO	THELUS	Jourbin Rickey-Ito	L'homme en sa Vérité. La question de l'homme dans la phénoménologie de la Vie henryenne	TR2	
PHILO	TRABE	Kévin	L'appareil mythologique. Mytho-poiêsis chez Vico	TR2	
PHILO	TRELUT	Éric	L'apport philosophique des mathématiques en physique. Bersgon, Klein, De Koninck, et perspectives pour un renouveau de la nature et de l'efficacité des mathématiques	TR2	
PHILO	VIGNEAUX	Maryse	L'héritage des tonalités affectives heideggeriennes dans la phénoménologie française	TR2	
PHILO	YAO NAO N'GORAN	Bienvenu	Histoire, reconnaissance et émancipation à l'aune de la pensée de Walter Benjamin et Axel Honneth	TR2	
THEO	ANGORAN	Georges-Marie	L'unification de la personne dans le Christ comme exigence de vie morale	TR3	
THEO	BADAKA	Abaloutou Amédée	Augustin chantre de la Miséricorde divine ? Etude de ses *Sermons* sur l'Ecriture	TR2	
THEO	BALAS	Laurent	Le dernier repas de Jésus en Lc 22, 7-31. Exégèse socio-anthropologique	TR1	Universidad Pontificia de Comillas (Madrid)
THEO	CASTELBAJAC	Bertrand de	Le mystère de l'Epiphanie dans la prédication de saint Léon le Grand	TR2	
THEO	COOMANS DE BRACHENE	Florence	Marie Médiatrice de toutes grâces	TR2	

FACULTÉ	NOM	PRÉNOM	SUJET DE THESE	TR	COTUTELLE
THEO	du PASQUIER	Marie-Véronique	Le concept du *verbum* chez Romano Guardini	TR2	
THEO	KIDARATHIL	Antony Joseph	L'homme roi-serviteur du monde selon saint Ephrem le Syrien. Pour une éco-théologie kénotique	TR2	
THEO	LEPETIT	Bruno	Retrouver le sens du livre de la nature. Une vision chrétienne du monde comme fondement d'une écologie intégrale	TR2	
THEO	MABRUKI IYEMANTON	Joseph	De la guerre juste à la juste défense. Contribution de René Coste à la théologie de la paix.	TR3	
THEO	NTUMBA TSHIMANGA	Gauthier	La primauté de l'Evêque de Rome selon J. M.-R. Tillard et la position de l'Eglise hier et aujourd'hui	TR2	
THEO	OUENSAVI	Yemalin Eloi Florent Eleuthere	La liturgie dans la pensée de Joseph Ratzinger	TR2	
THEO	PARLANTI	Jean	Une théologie des nations	TR2	
THEO	TINDANO	Jean-Louis	«Mais vous, vous ne croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes brebis à moi» (Jn 10,26)	TR1	
THEO	TOLOJANHARY	Andrianandrasana Johnny	La participation chrétienne comme révélation de la personne selon Karol Wojtyla / Jean-Paul II	TR3	
THEO	TRAN	Cong Thuong Joseph	Le symbole eau-Esprit dans l'Evangile de saint Jean à la lumière de l'Ancien Testament (Jn 3,5)	TR1	

MEMBRES TITULAIRES DE L'UR CÉRES

au 1er septembre 2023

BAHANS Jean-Marc
(Droit canonique, TR2, NH)

BALAGNA Christophe
(Histoire de l'art, TR1, CNU 21, 22)

PR BELLANTONE Andrea
(Philosophie française contemporaine et phénoménologie, TR2, Chaire Philosophie du Christianisme, CNU 17, HDR, NH)

BERNARD ROUJOU DE BOUBE Aude
(Droit privé, TR3, Chaire Jean Rodhain)

BESSON Eric
Studium de Lyon
(Droit canonique, TR2)

BILLEREY Bozena
(Sciences du langage, TR4)

CADARS Marie-Cécile
(Littérature comparée, TR1)

PR CALLEBAT Bernard
(Droit canonique, TR2, NH)

CARRIO Laetitia
(Sciences du langage, TR4)

CAZALES Pascale
(Histoire de l'art, TR2)

PR CAZANAVE Emmanuel
(Théologie dogmatique, TR2, NH)

COMTE Cyprien
(Exégèse, TR1)

D'ABBADIE DE NODREST Laurie
(Psychologie clinique, TR3, CNU 16)

PR DAGUET François
(Théologie dogmatique, TR2, NH)

DAMOURETTE Olivier
(Géographie humaine, TR1, Chaire Francophonies et Migrations)

DASTUGUE Gérard
(Cinéma, TR1)

PR DAZET-BRUN Philippe
(Histoire, TR1, CNU 22)

DE CONTO CASALTA Christine
(Innovation pédagogique, TR4)

DETOC Sylvain
(Patristique, TR2, NH)

DI GIUSEPPE Riccardo
(Métaphysique, TR1)

DOGBE Ayoko Justine
(Psychologie du développement, TR3, CNU 16)

PR DONNEAUD Henry
(Théologie fondamentale, TR2, NH)

DUICU Dragos
(Philosophie française contemporaine, TR2, CNU 17)

PR ESCAFFRE Bernadette
Honoraire (Exégèse, TR1)

ETOUNDI Jean-Claude
(Psychologie sociale, TR3, CNU 16)

EVRARD Albert
(Droit public, TR3, Chaire Vulnérabilités et Mutations du Droit)

FAÏCK Denis
(Philosophie moderne, TR3, CNU 17)

FAVRY Anne-Claire
(Patristique, TR1)

GARCIA Audrey
(Sciences de l'éducation, TR4, CNU 70)

PR GAUTIER Bruno
(Théologie dogmatique, TR2, NH)

GREGOIRE-DELORY Vincent
(Éthique des sciences, TR3, Chaire Unesco, CNU 35, 36)

GUILLIN Christelle
(Sociologie, TR4)

HARDY Odile
(Théologie spirituelle, TR1)

HENDRYCKS Eric
(Littérature française, TR1)

HENRIC Lise
(Sciences de l'information et de la communication, TR4, CNU 71)

PR HUMBRECHT Thierry-Dominique
(Philosophie médiévale, TR2, Chaire Thomas d'Aquin, CNU 17, HDR)

INSARRALDE-MURGANTE Lidia
(Histoire de la musique et musicologie, TR1)

PR JACQUIN Philippe-Joseph
(Droit canonique, TR2, NH)

LAPOUTGE Stéphane
(Sciences du langage, TR1)

LE Thi Kim Yen
ICAM Toulouse
(Economie, TR3, Chaire Jean Rodhain)

LE VAN Arnaud
(Sciences de gestion, TR3, Chaire Jean Rodhain)

LEBRETHON Claire
(Philosophie, TR2)

LEURIDAN Claire
(Théologie morale et spirituelle, TR2, NH)

LIKHACHEVA Lidia
(Sciences du langage, TR1, CNU 7)

MADALA Luisa
(Exégèse, TR1)

MAIRE Jenna
(Psychologie, TR3)

MANDEVILLE Anne,
Université Toulouse-Capitole I
(Sciences politiques, TR2, CNU 4, HDR)

PR MARGELIDON Philippe-Marie
(Théologie dogmatique, TR2, NH)

MIAYOUKOU Hervé
(Droit canonique, TR2 , NH)

PR MONNOYER Marie-Christine
Émérite (Économie-Gestion, Chaire Jean-Rodhain, TR3, CNU 6, HDR)

MOOG François
(Théologie dogmatique, TR4, NH)

MOSCHETTA Jean-Marc
ISAE-SUPAERO
(Eco-théologie et théologie de la technique, TR3, Chaire Jean Rodhain)

MOTHES Patricia
(Sciences de l'éducation, TR4, CNU 70)

MOTTIER Hélène
(Psychologie cognitive, TR3)

PETIOT Guillaume
(Sciences de l'information, TR4)

PINI Joseph-Thomas
(Droit public, TR2)

POIRIER Jean-Michel
(Exégèse, Théologie pratique, TR1)

PR POULIQUEN Tanguy-Marie
(Théologie morale, TR3, Chaire Jean Rodhain, NH)

PUY-MONTBRUN Bernard du
Émérite (Droit canonique, TR2)

PR REY MIMOSO-RUIZ Bernadette
Émérite et honoraire
(Littérature comparée, Chaire Francophonies et Migrations, TR1, CNU 10, HDR)

RICHARD Blandine
(Droit de la santé, Chaire Vulnérabilités et Mutations du Droit, TR3)

PR RICHER Etienne
(Droit canonique, TR2, CNU 76, NH)

ROBITAILLIE Audrey
(Littératures anglophones et études irlandaises, TR1, CNU 11)

SAURA-ZIEGELMEIER Arnaud
(Sciences de l'antiquité, TR4, CNU 18, 21)

SEGUIN Marie-Christine
(Littérature espagnole, TR1, CNU 14)

SERRURIER Enguerrand
(Droit public, Chaire Vulnérabilités et Mutations du Droit, TR3, CNU 02)

PR SOMME Luc-Thomas
(Théologie morale, TR3, Chaire Jean Rodhain, NH)

PR SOUAL Philippe
(Idéalisme allemand, TR2, CNU 17, HDR)

SURAMY Aude
(Anthropologie philosophique, TR2, CNU 17, 76)

TEISSEYRE Nathalie
(Psychologie, TR3, CNU 16)

VERSEILLIE Elodie
(Psychologie clinique, TR3)

PR VIGNE Daniel
Honoraire (Patristique, TR2)

VILKS-BATTAIA Sophie
(Histoire, TR1)

PR WALBURG Vera
(Psychologie, TR3, CNU 16, HDR)

POST-DOCS 2023-2024 :

ALTIERI Antoine
(Faculté de Philosophie)

Fr. Dominique Joseph
(Faculté de Théologie)

PAPASOGLOU Béatrice
(Faculté de Théologie)

POHLE Eric
(Faculté de Théologie)

SOLABERRIETTA Benoît-Marie
(Faculté de Théologie)

Institut catholique de Toulouse

Unité de recherche Céres

Porte C2, 2ème étage

Pro-Directeur : Jean-Michel Poirier
(reçoit sur rendez-vous auprès de Mme Geneviève Alonso)
genevieve.alonso@ict-toulouse.fr

Déléguée administrative : Mme Magali Hurtrel,
magali.hurtrel-pizarro@ict-toulouse.fr

Délégué scientifique : MCF Christophe Balagna
christophe.balagna@ict-toulouse.fr

Déléguée à l'éthique et à l'intégrité scientifique :
MCF Nathalie Teisseyre, nathalie.teisseyre@ict-toulouse.fr

Délégué à la valorisation numérique : MCF Gérard Dastugue,
gerard.dastugue@ict-toulouse.fr

Déléguée aux financements extérieurs : MCF Laetitia Carrio,
laetitia.carrio@ict-toulouse.fr

Directeur du Collège doctoral : PR Philippe Soual
philippe.soual@ict-toulouse.fr

Maison de la Recherche - Espace Senderens

Secrétariat : Christian Guallar
31, rue de la Fonderie, porte B
Tél. : +33(0)5 61 36 81 00 (poste 1142)

christian.guallar@ict-toulouse.fr

Création graphique : philippe.dicq@gmail.com - crédits photos : ICT - 1338F

EESPIG

CERES

ict INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE